

page 22

>> LE PUY GIROUX, Espace Naturel Sensible



page 14

>> **VOTRE VILLE**
Plus Créative ma Ville

page 17

>> **DOSSIER**
Budget

page 33

>> **PIQUE-NIQUE BLUES**
Samedi 1^{er} juillet

Infos pratiqueswww.ville-romagnat.fr**MAIRIE**

Château de Bezance
20 avenue de la République
63540 Romagnat

✓ Services administratifs

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

✓ Service aménagement et patrimoine

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 73 62 79 99 - amenagement-patrimoine@ville-romagnat.fr

✓ Police municipale

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

✓ Service éducation – jeunesse

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.
Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

✓ Service culture - sports - vie associative

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chaux
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

✓ Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).
Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

✓ Multi-accueil « Gribouille et Carapate »

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15
Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

✓ RPE (Relais Petite Enfance)

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30
Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98
lea.bayle@ville-aubiere.fr

EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand
63540 Romagnat
Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

Numéros d'urgence

- ✓ SAMU. Tél. 15
- ✓ Centre anti-poison Tél. 04 72 11 69 11
- ✓ Gendarmerie Tél. 17 - 04 73 62 60 64
cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- ✓ Pompiers Tél. 18
- ✓ Toutes urgences (numéro européen) Tél. 112
- ✓ Dépannage électricité (ENEDIS) Tél. 09 726 750 63
- ✓ Dépannage gaz (GRDF) Tél. 0800 47 33 33
- ✓ Dépannage eau (SUEZ) Tél. 0977 401 135

Sommaire

>> LE MOT DU MAIRE.....	3
>> ACTUALITÉS.....	4
>> VOTRE VILLE.....	8
>> DOSSIER.....	17
>> ENVIRONNEMENT.....	22
>> TRAVAUX.....	24
>> JEUNESSE.....	27
>> SOLIDARITÉ.....	30
>> CULTURE.....	32
>> RETOUR EN IMAGES.....	34
>> METROPOLE.....	37
>> AGENDA.....	38
>> PAGES ASSOCIATIVES.....	39
>> LIBRE EXPRESSION.....	50

Conseil municipal**MAIRE**

Laurent BRUNMUROL

ADJOINTS

Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE,
Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne
GILBERT, Anne-Marie MOTA

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis
CHAUVET, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA,
Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie
BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Daniel RIEUTORD,
Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Franck FARINA, Monique
CHARTIER, Anthony FERRANDON, Delphine DUGAT,
Laurent VALLENET, Annabelle GEINDRE

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur www.ville-romagnat.fr
(rubrique votre ville / instances municipales / élus) ou
adressez-vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.

Directeur de la Publication : Laurent Brunmurol, Maire
Coordination : Soizick Bouchet, Isabelle Buguellou-
Philippon, Service communication

Comité de lecture : Laurent Brunmurol, Soizick Bouchet,
Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota, Christiane Demoustier,
Isabelle Buguellou-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy,
Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression :** SIC
Impression - ZAC Champ Lamet - 4 rue André-Citroën -
63430 Pont-du-Château - **N°ISSN :** 1283 - 5080 - Tiré à 4500
exemplaires



En couverture : Le puy Giroux et la chaîne des Puys
(photo Thomas Vazeille)



« Pour préserver
l'eau,
agissons
ensemble ».

Madame, Monsieur,
Chers Romagnatois,

Nous sommes fiers et heureux de vivre à Romagnat, de bénéficier notamment de son riche patrimoine de proximité, que sont ses lavoirs, croix et fontaines... à découvrir sur notre territoire. Vous pourrez le constater dans le livret qui vous est remis avec ce bulletin municipal. Il reflète le travail conjoint des agents municipaux, du centre social et d'Anthony De Sousa, conseiller délégué en charge du petit patrimoine. Nous vous en souhaitons une bonne lecture au fil de nos bourgs.

Economie d'eau : tous acteurs !

Nous connaissons un déficit pluviométrique important par rapport à la normale sur l'ensemble du département. Si, dans les prochains jours, les prochaines semaines, la pluie n'est pas au rendez-vous, nous risquons de connaître une situation inquiétante cet été avec un risque de restriction d'eau. Nous devons tous agir afin de ne pas gaspiller cette richesse. Pour cela, la commune peut notamment vous accompagner dans l'achat de récupérateurs d'eau ainsi que l'installation d'économiseurs d'eau. La collectivité va également investir dans des récupérateurs d'eau afin d'arroser ses plantations. Nous devons continuer à développer une gestion raisonnée des espaces verts afin de favoriser la biodiversité en mettant plus de nature en ville. Il s'agit d'adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. La végétalisation de la cour de l'école Jacques-Prévert permettra également de réduire les îlots de chaleur.

Pour préserver l'eau, agissons ensemble dès maintenant pour l'économiser !

Budget 2023 : « le casse-tête des adjoints aux finances »

La période des budgets n'est pas toujours une période facile pour les adjoints aux finances des collectivités. Si celui de 2023 ne

déroge pas à la règle, s'y ajoute un nouveau paramètre, une incertitude liée aux variations importantes du coût des énergies. Notre budget électricité, gaz 2023 s'en trouve donc impacté passant ainsi d'un réalisé de 273 000 euros en 2022 à un budget de 596 000 euros en 2023. A cela, s'ajoute l'augmentation du prix de l'alimentation pour les restaurants scolaires, des assurances, de la valeur du point d'indice des fonctionnaires, de l'inflation en général ; un équilibre difficile à trouver mais que nous avons réalisé sans augmenter les taux d'imposition pour 2023. Les efforts de gestion accomplis depuis plusieurs années ainsi que l'évolution par l'Etat des bases locatives indexées sur l'inflation permettent de garantir les grands équilibres financiers du budget communal et de conserver une capacité d'investir pour l'avenir.

Visites de quartiers

En juin, j'aurai le plaisir de vous retrouver, avec les élus de votre quartier, au cours de nos rendez-vous habituels des samedis matins, en allant à votre rencontre, afin d'échanger directement sur ce que vous observez, analysez et appréciez ou non au quotidien. Les dates et lieux de nos rencontres sont précisées dans ce bulletin. Nous serons à l'écoute de vos remarques et de vos suggestions, afin de proposer des pistes possibles d'amélioration de votre cadre de vie.

A l'arrivée des beaux jours, que vos projets prennent forme.

Laurent BRUNMUROL
Maire de Romagnat
Vice-Président de Clermont
Auvergne Métropole

Rencontres citoyennes

Les élus de la majorité proposent des rencontres avec les Romagnatois pour échanger.

LE SAMEDI 3 JUIN

✓ Entrée du Parc de Tocqueville (place du marché) à 9 h 30

✓ Place de Clémensat à 11 h

LE SAMEDI 10 JUIN

✓ Rue de Laubize (parking FLEP) à 9 h 30

✓ Rue Pierre-et-Marie-Curie – Chomontel à 11 h

LE SAMEDI 17 JUIN

✓ Saulzet-le-Chaud, place de la Fontaine à 9 h 30

✓ Opme, dans la cour de l'ancienne école à 11 h



Forum des associations



Le prochain forum des associations se tiendra le **samedi 9 septembre 2023** de 9 h à 12 h 30 dans les allées du parc de Tocqueville. Les bénévoles du monde associatif romagnatois vous attendent nombreux dans le cadre verdoyant et paisible du parc. Bien entendu, si les conditions météorologiques sont défavorables, nous nous retrouverons à la salle André-Raynoird.

Permanence des conseillers départementaux

Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, conseillers départementaux, auront le plaisir de vous recevoir le samedi 3 juin de 9 h 30 à 11 h, à la mairie d'Aubière.

Il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par mail à valerie.baptista@puy-de-dome.fr

Animations de l'été

✓ Une nouvelle saison pour les « Mercredis au parc » se prépare. Rendez-vous sous les arbres du parc de Tocqueville, dès le mercredi 5 juillet. Comme les années précédentes, des artistes amateurs ou professionnels seront sur scène de 18 h 30 à 19 h 30 pour le plus grand plaisir de tous.

✓ Le 13 juillet, la traditionnelle retraite aux flambeaux sera organisée par la municipalité et les associations partenaires : elle mènera du parvis de la mairie jusqu'au terrain Michel-Brun, après une déambulation dans le parc de Tocqueville.



Dès la fin du feu d'artifice, l'Eveil Romagnatois avec l'orchestre RBO proposera un concert gratuit sur le site du stade. La buvette sera tenue par les membres de l'Asso des jeunes.

✓ La projection d'un film dans le cadre « d'un été au ciné » se déroulera le jeudi 20 juillet à la tombée de la nuit au terrain Michel-Brun.

Des permanences Rénov'actions63 en mairie

Depuis le mois d'avril, Rénov'actions63 propose des permanences (sur rendez-vous) le 1^{er} mardi du mois à la mairie de Romagnat.

La prochaine permanence aura lieu le mardi 6 juin.

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ?

Rénov'actions63 est un service public gratuit, destiné à accompagner les propriétaires qui souhaitent rénover intégralement leur logement, afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et le confort.

Il offre au grand public un accompagnement gratuit sur mesure, grâce à des conseillers experts de proximité, répartis sur l'ensemble du territoire, au plus près des réalités locales.



Outre les conseils techniques et juridiques, les conseillers évaluent le montant des aides mobilisables.

Rénov'actions63 bénéficie également de contacts privilégiés auprès de structures bancaires, organisations professionnelles du bâtiment et autres partenaires immobiliers.

Vous avez besoin d'être accompagné pour les travaux, les aides et les démarches ? Prenez rendez-vous avec un conseiller au 04 73 42 30 72 et venez le rencontrer à Romagnat.

Plus d'informations : www.renovactions63.fr



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'assurance catastrophe naturelle est une assurance, incluse dans la «multirisques habitation», qui permet d'être indemnisé pour les dégâts causés par des inondations, la sécheresse, un glissement de terrain ou un tremblement de terre. Une franchise, modulable selon la nature des biens et du dommage, s'applique.

C'est le maire qui demande à la préfecture que la commune soit visée par un arrêté interministériel de catastrophe naturelle publié au Journal officiel. Romagnat est notamment concernée par des dommages liés au retrait-gonflement des argiles. En effet, les sols argileux ont tendance à se rétracter en période de sécheresse et à se gonfler en cas de fortes pluies, ce qui entraîne des mouvements de terrains occasionnant des dégâts sur les constructions.

La déclaration

Pour que le maire demande le classement de la commune, les personnes qui subissent un sinistre

doivent le déclarer au service Aménagement et Patrimoine par lettre simple. Ce courrier doit impérativement comporter les mentions suivantes : identité et adresse complète du demandeur, numéros de téléphones fixe et portable, adresse mail, adresse des dommages, descriptif succinct des dommages constatés, date ou période d'apparition de ces dommages.

Il est inutile de joindre des photos.

Une déclaration doit également être envoyée à l'assureur.

La procédure

La demande du maire est transmise à la préfecture puis à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. Si la commission interministérielle émet un avis favorable, un arrêté est publié au Journal Officiel. Le maire diffuse l'arrêté et le communique, en particulier aux personnes qui ont fait une déclaration. Tous les Romagnatois disposent désormais d'un délai de 30 jours pour déclarer un sinistre à leur assureur.

Renseignements : Service aménagement et patrimoine 04 73 62 79 99.

NOUVEAU À ROMAGNAT

IMMOBILIER

Edith Liaboeuf

Tél. 06 78 84 54 91

www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/edith.liaboeuf

SOPHROLOGIE

Nathalie Charbonnier Coste

3 chemin des Prés de Roche - 63540 Romagnat

Tél : 06 88 74 37 68

Téléphones, objets connectés à internet... attention aux arnaques et au piratage

Le site internet « Cybermalveillance.gouv.fr » a pour missions d'assister les particuliers, les entreprises, les associations, les collectivités et les administrations victimes de cybermalveillance, de les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.

Attention à l'hameçonnage

Des escrocs usurpent l'identité d'une marque ou d'une organisation pour inciter la victime à fournir des informations confidentielles, personnelles ou professionnelles (identité, mot de passe, données bancaires...) par courriel (e-mail) ou SMS.

Par exemple, des messages inattendus ou alarmistes qui concernent :

- ✓ le paiement d'une contravention
- ✓ la commande de la vignette Crit'air
- ✓ la livraison d'un colis
- ✓ les faux conseillers bancaires.

Au moindre doute, ne répondez pas et ne cliquez sur aucun lien !

Signalez la tentative d'escroquerie sur la plateforme Pharos www.internet-signalement.gouv.fr et signalez aussi les messages frauduleux :

- ✓ pour un SMS : sur la plateforme www.33700.fr ou par SMS au 33 700
- ✓ pour un courriel (mail) : sur www.signal-spam.fr.

10 bonnes pratiques essentielles pour protéger les usages numériques de la famille

Cybermalveillance.gouv.fr a réalisé un support pédagogique dédié aux familles, avec 10 recommandations à mettre en œuvre.

1. protégez vos comptes avec des mots de passe robustes : éviter l'usurpation d'identité, achats/vente en votre nom
2. sauvegardez vos données régulièrement
3. faites sans tarder les mises à jour de sécurité sur tous vos appareils : elles corrigent les failles
4. utilisez un antivirus : il protège contre le vol ou la destruction d'informations, l'espionnage ou le chantage, voire évite de détourner vos appareils pour en attaquer d'autres
5. soyez prudent lors de vos achats en ligne : choisissez de préférence un site d'achat français ou de l'Union Européenne, vérifiez la notoriété et l'adresse des sites, privilégiez les moyens de paiement les plus sécurisés (Paylib, e-Carte Bleue...)
6. méfiez-vous des messages suspects : ne pas cliquer sur le lien qui vous est proposé, contacter directement l'organisme



7. apprenez à maîtriser vos réseaux sociaux : ils contiennent de nombreuses informations personnelles et familiales sensibles (identité, adresse postale ou de messagerie, numéro de téléphone, date de naissance, etc.) qui permettent escroquerie, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations, cyberharcèlement, désinformation, diffamation... Certaines malveillances ciblent expressément les enfants et les adolescents

8. évitez les Wi-Fi publics ou inconnus : ces réseaux peuvent être contrôlés ou usurpés par des cybercriminels, ne jamais y réaliser d'opérations sensibles (paiement, consultation de compte bancaire...)

9. sécurisez vos objets connectés (montre, alarme ou domotique, jouet ou enceinte connectés) : changez le mot de passe par défaut, désactivez les fonctionnalités non utilisées, et éteignez-les

10. cyberharcèlement : expliquez aux enfants et encouragez-les à en parler s'ils sont témoins, victimes ou susceptibles d'être contributeurs.



Au moindre doute, consultez le site www.cybermalveillance.gouv.fr qui conseille et oriente les victimes de cybermalveillance. Ce service est gratuit et délivré exclusivement en ligne. L'outil d'assistance en ligne permet de réaliser le diagnostic du problème et d'appliquer des conseils adaptés pour y remédier.

Opération Tranquillité Vacances

Les services de police municipale et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes pendant vos vacances.

S'inscrire à Opération Tranquillité Vacances

Ce service est totalement gratuit et vous pouvez ainsi vous inscrire, plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir deux jours au minimum)

✓ en ligne sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

✓ à la Gendarmerie de Romagnat : 18 avenue Jean-Moulin, 63540 Romagnat – tél. 04 73 62 60 64

✓ à la Police municipale de Romagnat : 20 avenue de la République, Château de Bezance, 63540 Romagnat

Restez vigilant

Si vous ne partez pas, aidez les forces de l'ordre à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la Gendarmerie en composant sur votre téléphone le 04 73 62 60 64 ou le 17, ou la police municipale au 04 73 87 58 53.



Bien vivre ensemble : respecter les réglementations

Travaux

Les travaux bruyants de jardinage et bricolage peuvent être effectués :

- ✓ les jours ouvrables : de 8 h à 20 h
- ✓ les samedis : de 9 h à 19 h
- ✓ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Bruit

La différence entre le niveau de bruit ambiant (comportant le bruit en cause) et le niveau du bruit résiduel (bruits habituels, extérieurs et intérieurs, correspondant à l'occupation normale des locaux et au fonctionnement habituel des équipements) ne doit pas excéder

- ✓ 5 dB(A) le jour (de 7 heures à 22 heures)
- ✓ 3 dB(A) la nuit (de 22 heures à 7 heures).

En fonction de la durée du bruit, ces seuils peuvent être dépassés : de + 6 dB(A) par exemple si le bruit ne dure pas plus de 10 secondes à +1 dB(A) pour une durée comprise entre 4 heures et 8 heures.

Feux

Les feux de plein air sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012.

1. Types de feux autorisés sous conditions :

- ✓ feux pour méchouis ou barbecues, feux de camp, feux de la Saint Jean
- ✓ travaux par points chauds
- ✓ travaux de désherbage à l'aide de désherbeurs thermiques
- ✓ artifices de divertissement (fusées d'artifices, feux de Bengale, pétards)

✓ incinération ou brûlage dans le cadre de la gestion forestière par les propriétaires ou les occupants de terrains boisés

✓ déchets végétaux agricoles ou assimilés

2. Interdictions permanentes :

✓ brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets végétaux ménagers incluant les déchets verts dits de jardin : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, branchettes ou petits résidus de tailles, de débroussaillages ou d'élagages et autres résidus végétaux biodégradables sur place ou évacuables dans le cadre de la collecte des ordures ménagères

✓ brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels, des déchets non végétaux des particuliers ou issus des activités artisanales, industrielles, commerciales, agricoles

✓ lanternes célestes (dites aussi lanternes chinoises ou thaïlandaises).

Interdiction de lavage des véhicules sur la voie publique

Laver son véhicule sur le trottoir devant son domicile est interdit par l'article 99-3 du Règlement Sanitaire Départemental. En effet, les eaux usées peuvent engendrer une pollution de l'environnement en entraînant l'infiltration de résidus d'hydrocarbures et d'huiles dans le sol.

Les contrevenants encourent une amende forfaitaire de 68 € (450 € maximum) et la sanction est aggravée s'il est prouvé que le déversement d'eaux usées est à l'origine d'une pollution (75 000 € d'amende et deux ans de prison).

Les sapeurs-pompiers de Romagnat recrutent !

Pourquoi pas vous ?

Exercer une activité professionnelle et devenir sapeur-pompier volontaire, ce n'est pas incompatible, bien au contraire !

Chaque année, les pompiers de Romagnat interviennent environ 350 fois, soit en moyenne une fois par jour, pour :

- ✓ participer aux interventions de secours à la personne
- ✓ lutter contre les incendies
- ✓ protéger l'environnement...

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des actrices et acteurs indispensables à la vie locale et engagés au plus près de nos concitoyens. Dans le Puy-de-Dôme, ils représentent 88 % des effectifs des pompiers.

Conditions d'engagement :

- ✓ avoir entre 16 ans et 55 ans
- ✓ résider légalement en France
- ✓ être en situation régulière au regard des obligations du service national
- ✓ jouir de ses droits civiques et ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- ✓ remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées et valider les tests permettant d'évaluer les conditions physiques.

Renseignements au Centre de secours de Romagnat, 36 rue Fernand-Forest, 63540 Romagnat



Bilan 2022 de la gendarmerie

La communauté de brigades de Romagnat a organisé le 21 mars à la mairie de Romagnat une cérémonie en présence du commandant de la compagnie de Clermont-Ferrand. A cette occasion, deux militaires ont été mis à l'honneur pour leur engagement.

Le major Roux a ensuite présenté le bilan de l'année 2022 aux maires des communes de la communauté de brigades, aux partenaires institutionnels notamment les policiers municipaux et garde champêtre, ainsi qu'à quelques retraités de l'institution.

En 2022, dans les douze communes de la communauté de brigades, les gendarmes ont assuré 1024 interventions dont 427 de nuit. Ces interventions concernent essentiellement des atteintes aux biens (cambriolages), des tapages, le signalement de rôdeurs et des accidents de la circulation routière.

Pour la commune de Romagnat, 4 accidents corporels de la circulation routière sont à déplorer malgré une hausse de la présence des gendarmes sur le terrain. 415 infractions ont été constatées, en légère baisse par rapport à 2022 (438).



Le nombre d'interventions sur la commune a augmenté notamment dans le domaine de la circulation routière. Les interventions pour violences aux personnes sont en légère baisse.

En matière de délinquance, 109 faits d'atteintes aux biens ont été constatés à Romagnat contre 83 en 2022. Les cambriolages sont essentiellement à l'origine de cette hausse. Parmi les atteintes aux biens, et dans une moindre proportion, les vols liés aux véhicules et les destructions et dégradations sont en recul.

Romagnat, ville 30

Progressivement, Romagnat devient une ville 30. La vitesse est limitée à 30 km/h dans toute la ville, sauf sur les axes structurants où une limite de 50 km/h est maintenue, et dans le centre bourg de Romagnat qui est transformé en zone de rencontre limitée à 20 km/h.

Une zone de rencontre limitée à 20 km/h

A Romagnat, la zone de rencontre est située dans le bourg ancien (à l'exception de la rue du Maréchal-Foch qui est limitée à 30 km/heure). Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur tous les autres usagers.

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

La zone 30 km/h

Cette zone concerne toute la commune de Romagnat à l'exception de la zone de rencontre et des axes structurants qui restent limités à 50 km/h.

Dans cette zone, toutes les chaussées à sens unique sont à double sens pour les cyclistes.

Les axes structurants ou hors de l'agglomération

La vitesse reste limitée à 50 km/h sur les principaux axes pour accéder à Romagnat (voir carte).

Dans les zones hors agglomération, les limitations de vitesse ne sont pas modifiées. Sur les routes départementales, la limitation dans le Puy-de-Dôme est à 90 km/h mais la vitesse est réduite à 70 km/h sur certains tronçons. Elle est portée à 110 km/h sur certaines portions de la D2089.



Circulation : restriction de tonnage

Certaines rues de Romagnat sont soumises à des restrictions de circulation en fonction du tonnage des véhicules.

✓ **20 tonnes** : boulevard du Chauffour, avenue de Clémensat (entre le bourg de Saulzet-le-Chaud et l'intersection avec la D21)

✓ **10 tonnes** : rue des Basses et rue des Hautes à Opme

✓ **9 tonnes** : rue des Vignes et rue des Noyers

✓ **3.5 tonnes** : rue Maréchal-Foch, rue de la Prugne, chemin de la Bezou, rue de Lacheix, rue des Teytos et rue de la Garde.

Des dérogations ponctuelles peuvent être accordées par la police municipale (par exemple pour des livraisons). Les demandes sont à transmettre, au minimum 15 jours avant, par courrier ou mail à police-municipale@ville-romagnat.fr.

Installations radioélectriques et antennes

Tout citoyen peut demander à faire analyser les niveaux d'ondes auxquels il est confronté à son domicile ou dans un lieu public en sollicitant l'Agence nationale des fréquences (ANFR). Les résultats des mesures sont rendus publics sur le site www.cartoradio.fr.

Les dossiers d'information mairie (DIM), transmis par les exploitants, sont consultables en mairie ou téléchargeables sur le site internet (www.ville-romagnat.fr / rubrique cadre de vie urbanisme / urbanisme / installations radioélectriques). Pendant trois semaines, les observations peuvent être faites en utilisant le formulaire du site internet associé au dossier ou par courrier adressé à Monsieur le Maire – Château de Bezance – 20 avenue de la République – 63540 Romagnat.

L'eau : un enjeu pour tous

Sécheresse : restriction des usages de l'eau

La sécheresse peut avoir des répercussions sur l'alimentation en eau potable, sur différents secteurs de l'économie (activités agricoles et industrielles notamment) et sur le milieu aquatique.

Les services de l'État suivent les niveaux des cours d'eau et des nappes phréatiques, mettent en œuvre si nécessaire des mesures de restriction des usages, et assurent des contrôles afin de vérifier la bonne application des mesures de restriction. Le préfet peut également réunir le comité départemental de l'eau, instance de concertation sur la gestion durable de la ressource en eau qui compte 49 membres.

Dans le Puy-de-Dôme, l'arrêté préfectoral du 4 avril 2023 définit le cadre des mesures de préservation des ressources en eau à mettre en œuvre. Elles peuvent varier selon les zones hydrographiques : Romagnat fait partie du bassin « Allier rive gauche moyen ».

Il est complété par des arrêtés qui définissent les niveaux d'alerte (vigilance / alerte / alerte renforcée / crise) et les mesures de restriction ou d'interdiction.

La commune de Romagnat relaie cette information sur le site internet ville-romagnat.fr, la page Facebook « Ville de Romagnat » et les panneaux lumineux.

Economies d'eau : une aide de la commune

Le conseil municipal a reconduit pour 2023 une aide pour l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro-économiques (chasse d'eau double débit, mousseurs sur les robinets et autres économiseurs d'eau...).

✓ Récupérateurs d'eau extérieurs simples : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 € par cuve d'une capacité minimale de 300 litres

✓ Dispositifs hydro-économiques : 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 100 €.

Ces deux types d'aide sont cumulables et plafonnés à 150 € par foyer.

Informations et dossier à télécharger sur www.ville-romagnat.fr (rubrique Cadre de vie-urbanisme/Développement durable ou en mairie).

Espaces verts : arrosage raisonné

Depuis plusieurs années, le service espaces verts limite la plantation de variétés gourmandes en eau pour réduire l'arrosage. Les plantes vivaces sont désormais préférées aux plantes annuelles pour le fleurissement de la ville.

La commune a prévu d'installer un dispositif de récupération de l'eau des toitures de certains bâtiments communaux. Dans le parc de Tocqueville, un bassin se remplit avec le surplus d'eau des sources alimentant les fontaines du bourg de Romagnat. Lorsque le bassin est plein, il permet d'arroser pendant une semaine les deux terrains de sport.

Le prix de l'eau et de l'assainissement

Clermont Auvergne Métropole accélère la convergence des tarifs de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire, initialement lissée sur 4 ans.

Les Romagnatois seront affectés par ce changement.

Ces augmentations sont nécessaires afin d'assurer les travaux très conséquents pour fiabiliser l'acheminement des eaux usées, sécuriser le fonctionnement du réseau et améliorer le traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel.

Depuis 2017, 93 millions d'euros ont été investis et 39 millions d'euros le seront en 2023.

Afin de maintenir un haut niveau d'investissement, plus que jamais nécessaire pour faire face aux défis parmi les plus critiques du dérèglement climatique, mais également prendre en compte la hausse exponentielle du coût des énergies, la Métropole a décidé d'acter cette convergence dès 2023.

Clermont Auvergne Métropole ayant donné délégation de la compétence eau au Syndicat Mixte de l'Eau (SME) de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, la distribution de l'eau potable à Romagnat est assurée par l'entreprise Suez.

Les Romagnatois seront donc concernés par une augmentation de leurs prochaines factures.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le prix de l'assainissement est de 4,16 € TTC par m³ (le prix moyen pour l'assainissement dans les communes de la métropole est de 4,21 € TTC par m³) et le prix de l'eau potable est de 2.2793 € TTC par m³. A compter du 1^{er} juillet 2023, le prix de l'eau potable sera de 2.2906 € TTC par m³.

La semaine du défi de l'eau

Pendant la dernière semaine du mois de mars, les animateurs des accueils périscolaires des trois écoles de Romagnat et de l'accueil du mercredi ont proposé aux enfants des ateliers autour de l'eau. Cette démarche a été initiée dans le cadre de la convention pour les droits de l'enfant signée avec l'UNICEF pour sensibiliser les enfants sur l'accès à l'eau et sur ses usages.

Au restaurant scolaire, les enfants ont relevé des défis ludiques pour éviter le gaspillage : 100% des verres d'eau et des pichets vides en fin de repas !

Pendant la pause méridienne, les plus petits ont participé à un challenge dessin « L'eau, ça sert à quoi ? ». A partir du CE2, un jeu des nappes tournantes les a fait réfléchir autour de trois thèmes : « L'eau, ça sert à quoi ? L'eau, comment la préserver ? L'accès à l'eau est-il le même partout dans le monde ? ». Ce moment de réflexion et d'expression collective a été complété par la diffusion de photos de l'UNICEF et de vidéos pédagogiques.

Le mercredi, les animations ont aussi été adaptées à chaque groupe d'âge. Initiation au cycle de l'eau grâce à différentes expériences pour les maternelles, simulation d'un parcours entre le puits et la maison pour faire prendre conscience aux moyens des difficultés de l'accès à l'eau et, pour les plus grands, balade dans Romagnat à la recherche des fontaines et sources puis découverte des habitudes et du quotidien des habitants de différents pays grâce à un diaporama.



Gaspillage alimentaire : partage d'expérience entre écoles, EHPAD et cuisine centrale cantonale

Pour réduire le gaspillage, le laboratoire TERANA (analyses pour la santé publique), accompagné par le VAL-TOM, a proposé un diagnostic transversal concernant les quantités de déchets alimentaires. Il concerne toute la chaîne : production, préparation, consommation, tri et évacuation des déchets.

En mars, le laboratoire a procédé de la façon suivante :

✓ pesée à la cuisine centrale de tous les aliments bruts et des déchets (épluchures, etc.) pour le repas proposé ensuite aux écoles Louise-Michel, Jacques-Prévert et à l'EHPAD les Tonnelles (avec les particularités de régimes).



✓ pesée dans les trois sites des restes non distribués (quantité préparée «trop» importante) et des restes de consommation, par catégorie d'aliments (féculent, légumes, viande, dessert...)

Ces éléments recueillis sont étudiés par le laboratoire qui va préconiser diverses pistes d'amélioration de réduction des déchets. Tous les sites pourront en choisir une ou deux, ou davantage, en phase avec leur fonctionnement propre.

En juin, les mêmes pesées seront réalisées dans les mêmes conditions sur toute la chaîne, avec un menu similaire à celui de mars, ce qui permettra d'évaluer l'efficacité des mesures prises par chaque intervenant.

Affaire à suivre, en attendant régalez-vous avec les menus préparés par la cuisine centrale !



Romagnat, ville européenne

La ville de Romagnat a une vocation européenne affirmée à travers la place qu'elle a su accorder aux populations originaires de la péninsule ibérique ou d'Italie lors des périodes de migrations politiques et économiques du XX^e siècle. Le jumelage avec la commune de Licciana-Nardi a confirmé cette ouverture et cette volonté de partager des projets et des idées. Le conseil municipal s'est engagé dans l'obtention du Label Ville Européenne, créé en janvier 2020 à l'initiative des associations Jeunes Européens - France, le Mouvement



Européen - France et l'Union des Fédéralistes Européens - France. Ce label propose aux communes quatre grands domaines d'action (pédagogie, coopération, citoyenneté et culture) pour promouvoir la démocratie européenne et faire vivre l'esprit européen.

Les trois premiers engagements pour obtenir cette reconnaissance sont de :

- ✓ mettre un drapeau européen à côté du drapeau français en mairie
- ✓ signaler par un pictogramme du drapeau européen tout projet de la commune financé avec une aide de l'Union Européenne
- ✓ organiser un événement ayant pour thème l'Europe ou un pays européen au moins une fois par an.

Printemps des Mobilités

En mai et juin, avec une invitée de choix pour cette troisième édition : la voiture !

Comment réduire son usage pour préserver notre planète ? Comment mieux l'utiliser pour améliorer nos déplacements de proximité ? Comment assurer la sécurité des piétons et des vélos qui croisent sa route ?...

Voici quelques-unes des questions qui animeront nos rencontres, tout comme le passage de la Ville à 30, ou le co-voiturage solidaire proposé par un groupe d'habitants (voir page 15).

Vous pourrez découvrir le programme sur le site de la mairie www.ville-romagnat.fr et la plateforme jeparticipe.ville-romagnat.fr. Chaque rencontre sera également signalée sur les panneaux lumineux. Ouvrez l'oeil !

C.vélo

C.vélo roule jusqu'à Romagnat !

Les prochaines permanences de C.vélo auront lieu en mairie de Romagnat :

✓ Mercredi 14 juin de 9 h 30 à 11 h 30

✓ Mardi 25 juillet de 15 h à 19 h

Contact et réservations à l'agence C.vélo par téléphone au 04 73 92 65 08, par mail c.velo@velogik.com ou sur www.c-velo.fr.

Aides financières accordées par la commune de Romagnat

Le Conseil municipal a voté des aides dont peuvent bénéficier les Romagnatois afin de soutenir la transition énergétique, préserver l'environnement et améliorer le cadre de vie à Romagnat.

Les dossiers de demande sont téléchargeables sur le site www.ville-romagnat.fr (rubrique Cadre de vie, urbanisme / développement durable et habitat).

Économie d'eau

Cette aide concerne toute opération permettant des économies d'eau par l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie ou de dispositifs hydro-économes (voir page 10).

Composteurs

Une incitation financière à l'achat et à l'installation de composteurs selon les modalités suivantes est instituée :

- ✓ 30 % du coût de la dépense avec un maximum de 30 € pour un composteur en plastique
- ✓ 40 % du coût de la dépense avec un maximum de 50 € pour un composteur en bois.

Vélo à assistance électrique

Cette aide est accordée pour l'achat d'un vélo électrique homologué ou d'un kit d'électrification neuf respectant la norme VAE. Son montant est de 100 € (plafonné à 25 % du montant TTC de la facture)

Ravalement des façades dans les bourgs

L'aide au ravalement des façades dans les bourgs peut être attribuée pour des travaux sur des bâtiments des bourgs de Romagnat, Clémensat, Opme et Saulzet-le-Chaud, construits depuis plus de 20 ans. Elle porte sur le traitement des murs (ravalement, peinture), des chaînages verticaux et bandeaux horizontaux, des menuiseries (volets, débords de toitures), des soubassements, des gouttières et chéneaux, des murets et clôtures, des perrons et marches extérieures.

La démarche doit être lancée avant le début des travaux.

Le montant de l'aide est fixé à 15 % du montant hors taxe du devis établi par un professionnel, avec un plafond de 1 500 €.

Pour obtenir plus d'informations : service aménagement patrimoine 04 73 62 79 99

Défiscalisation pour l'investissement locatif

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de Clermont Auvergne Métropole a été actée début janvier 2023, par la signature d'une convention avec l'Etat et l'EPF Auvergne pour une durée de cinq ans.

Approuvée par le conseil municipal de Romagnat en juin 2022, cette convention associe dix-huit communes de la Métropole, dont Romagnat,

avec pour objectif de favoriser la réhabilitation de l'habitat. Elle permet ainsi aux personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu de bénéficier du dispositif fiscal Denormandie, en cas d'investissement locatif dans un logement ancien faisant l'objet de travaux d'amélioration. Les travaux doivent représenter au moins 25 % du montant total de l'opération :

- ✓ travaux améliorant la performance énergétique du logement de 20 % au moins (30 % au moins pour les logements individuels)
- ✓ au moins deux types de travaux parmi : le changement de chaudière, l'isolation des combles, l'isolation des murs, le changement de production d'eau chaude, l'isolation des fenêtres
- ✓ création de surface habitable nouvelle : balcon, terrasse ou garage.



Afin de bénéficier d'une réduction d'impôts, le propriétaire doit louer le logement rénové comme habitation principale à un locataire dont le revenu fiscal de référence est plafonné, pendant au moins 6 ans, à un loyer mensuel également plafonné. Cette réduction d'impôt est calculée sur un coût d'acquisition du logement plafonné à 300 000 €, et un coût du m² de surface

habitable plafonné à 5 500 €.

Le taux de la réduction d'impôt augmente en fonction de la durée de l'engagement de location :

✓ 6 ans = 12 % du prix du bien

✓ 9 ans = 18 % du prix du bien

✓ 12 ans = 21 % du prix du bien.

Par exemple, la réduction d'impôts sera de 26 250 € pour l'achat d'un logement de 125.000 € rénové (dont 25 000 € de travaux) avec engagement de location à loyer modéré durant 12 ans.

Plus d'informations : www.servicepublic.fr (investissement locatif dans l'ancien, loi Denormandie) et www.ecologie.gouv.fr (dispositif Denormandie)

Recensement citoyen et Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour les jeunes Français de 16 ans.

Où et quand faire le recensement citoyen ?

Le recensement citoyen se fait à compter du 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit dans la commune de résidence. Il peut se faire en ligne sur le portail service-public.fr ou en mairie, sur rendez-vous (sur le site internet www.ville-romagnat.fr /vos démarches/recensement citoyen ou par téléphone au 04 73 62 79 79).

Le jeune recensé doit se présenter avec les documents suivants :

- ✓ carte nationale d'identité ou passeport valide
- ✓ livret de famille
- ✓ justificatif de domicile du parent.



L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à un examen avant 18 ans.

Un jeune recensé à Romagnat est également inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune dès son 18^e anniversaire.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Six mois après avoir été recensé, le jeune peut s'inscrire sur le site « majdc.fr » et gérer son compte (modification des informations personnelles, demande d'exemption, changement de date, convocation, contact du Centre du Service National).

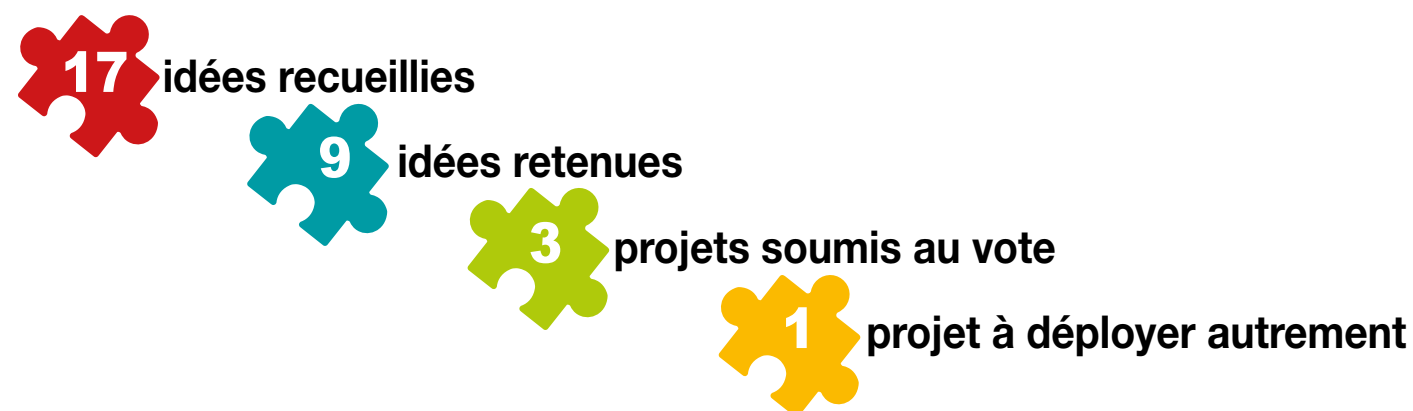
Le jeune est convoqué à la Journée

Défense et Citoyenneté (JDC) qu'il doit suivre pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen ou à l'examen du permis de conduire. À la fin de la journée, un certificat de participation est remis.

Plus Créative ma Ville



Le budget participatif est un dispositif démocratique, qui permet aux citoyens d'affecter directement, par leur vote, une partie du **budget d'investissement** de la commune à des projets proposés par les habitants.



Qui peut voter ?

Le vote est réservé aux seuls habitants de Romagnat. Les enfants peuvent voter à partir de 8 ans.

Quand voter ?

Du 2 mai au 2 juin 2023

Où voter ?

Le vote s'effectue en direct sur la plateforme collaborative jeparticipe.ville-romagnat.fr. Il peut également s'effectuer sur bulletin papier, disponible à l'accueil de la mairie et du CCAS, et déposé dans l'urne mise à disposition à cet effet.

Quel est le montant attribué aux projets ?

Le budget participatif dispose d'un budget annuel de 40 000 euros TTC.

Le montant demandé pour chaque projet a été estimé par les services municipaux ; il ne peut pas dépasser 20 000 euros par projet.

Quand connaissons-nous les résultats ?

Les résultats seront publiés officiellement mardi 6 juin 2023

Quand commence la mise en œuvre ?

La phase de réalisation débute dès la publication des résultats du vote. Les habitants porteurs des projets lauréats continuent à travailler avec les services municipaux jusqu'à l'achèvement complet des travaux.

Les projets lauréats des deux premières éditions

Plus Belle ma Ville :

- ✓ protection du Puy Giroux et installation d'une table d'orientation
- ✓ aménagement de la deuxième partie du parc de Tocqueville et installations fitness de plein air

Plus Jeune ma Ville :

- ✓ parc aventure sportif et familial à Opme (en cours de réalisation)
- ✓ jardin pédagogique à Romagnat (en cours de réalisation)



Votez du 2 mai au 2 juin

Choisissez vos 2 projets préférés parmi les 3 projets qui vous sont proposés

1 Un espace clos pour les chiens

Aménager un espace pour permettre aux animaux de s'ébattre en toute liberté, avec un distributeur de sacs et une poubelle à proximité. Installer des bancs pour permettre à leurs maîtres de profiter d'un moment de convivialité tout en gardant un œil sur leurs amis à 4 pattes.

Localisation : en bordure du terrain de rugby

Porteur du projet : Agnieszka Tocewicz

Budget demandé : 20 000 euros

2 Un terrain de basket pour les ados

Remettre en état le terrain de basket à proximité de la mairie pour offrir, en accès libre, un nouvel espace de jeu adapté aux grands enfants et aux ados. Permettre à tous les Romagnatois, quel que soit leur âge, de se sentir bien dans le parc et d'y retrouver leurs amis.

Localisation : en bordure du parc de Tocqueville

Porteur du projet : Dahlia C. et sa maman

Budget demandé : 9 000 euros

3 Triporteur pour faciliter les sorties

Acheter un triporteur électrique permettant à un pilote bénévole de transporter deux passagers en toute sécurité. Permettre aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de recréer du lien social et faciliter les promenades intergénérationnelles.

Localisation : Centre social

Porteurs du projet : Marjolaine Dewavrin et Gérard Monnet

Budget demandé : 20 000 euros

Covoiturage solidaire



Mise en place sur le territoire de la commune d'une offre permettant à chacun de pouvoir effectuer, facilement et en confiance, tous les déplacements utiles au quotidien. Conducteurs ou passagers, tous les habitants de Romagnat sont les bienvenus, pour rendre service ou sortir de leur isolement.

Porteurs du projet : un groupe d'habitants de la résidence Simone-Veil.

Budget demandé : après plusieurs réunions de travail collectif pour définir les besoins et la qualité du service

demandé, le groupe a opté pour l'abonnement de la commune à une plateforme de covoiturage spécialisée.

Ce type de dépense ne rentre pas dans la définition comptable d'un investissement ; elle ne peut donc pas être financée dans le cadre du budget participatif.

Avec l'accord des participants, il a été décidé que la mise en œuvre de ce projet devrait être prise en compte dans le cadre de la politique municipale de développement des mobilités douces.

Renouvellement du parc automobile

La municipalité a acheté un tractopelle, un Renault Kangoo pour la menuiserie, ainsi qu'un fourgon équipé d'un hayon pour faciliter la logistique. Ces trois véhicules d'occasion récents complètent la flotte des ateliers municipaux et remplacent des modèles réformés.



Objets trouvés

A Romagnat, le service des objets trouvés est géré par la Police municipale.

Vous avez perdu un objet

✓ remplissez le formulaire en ligne sur le site internet : www.ville-romagnat.fr (rubrique Vos démarches / objets trouvés ou perdus) ou contactez la police municipale au 04 73 87 58 53.

Vous avez trouvé un objet

✓ déposez-le à la mairie.



Fermeture estivale de la Poste

La Poste de Romagnat sera fermée du lundi 31 juillet au samedi 19 août.

Cartes nationales d'identité et passeports

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) et de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Romagnat. Elles peuvent être faites uniquement auprès de l'une des communes équipée d'une station biométrique.

Vingt-six communes du Puy-de-Dôme disposent de cet équipement : Aigueperse, Ambert, Aubière, Beaumont, Besse et Saint-Anastaise, Brassac-les-Mines, Chamalières, Champeix, Clermont-Ferrand, Cournon d'Auvergne (mairie et maison des citoyens), Cunlhat, Gerzat, Issoire, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Pontaumur, Pont-du-Château, Puy-Guillaume, Riom, Rochefort-Montagne, Royat, Saint-Eloy-les-Mines, Saint-Georges-de-Mons, Thiers, Vic-le-Comte.



Prendre rendez-vous

Pour déposer votre dossier, un rendez-vous doit être pris au préalable auprès de la mairie de votre choix par téléphone ou en ligne.

Il est indispensable d'anticiper car les délais pour obtenir un rendez-vous peuvent être de plusieurs semaines.

Faire sa pré-demande en ligne

Un téléservice est mis en place sur le site internet <https://ants.gouv.fr>. Il permet de

compléter un formulaire de pré-demande en ligne. Après validation, un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code, vous est adressé par courriel. Lors du rendez-vous en mairie, il suffit d'apporter le numéro de la pré-demande et les pièces justificatives.

A noter que l'enregistrement n'est possible que si le timbre fiscal est dématérialisé.

Salon cantonal du chocolat et des douceurs

Avec plus de 800 visiteurs sur la journée, la première édition du salon cantonal du chocolat et des douceurs peut être considéré comme un succès.

Les organisatrices, déjà à l'origine du salon cantonal du livre qui se tient en novembre, ont choisi cette thématique, inédite dans la métropole clermontoise, et opté pour une petite configuration pour cette première sur le territoire.

Près de 80 enfants se sont retrouvés pour confectionner des sucettes en chocolat sous la houlette d'un maître chocolatier. Par ailleurs, devant l'intérêt des visiteurs, deux conversations autour de l'association du vin et du chocolat ont été animées par un œnologue.

Pour l'an prochain, rendez-vous le dimanche 24 mars 2024 à l'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève.



Le compte administratif 2022

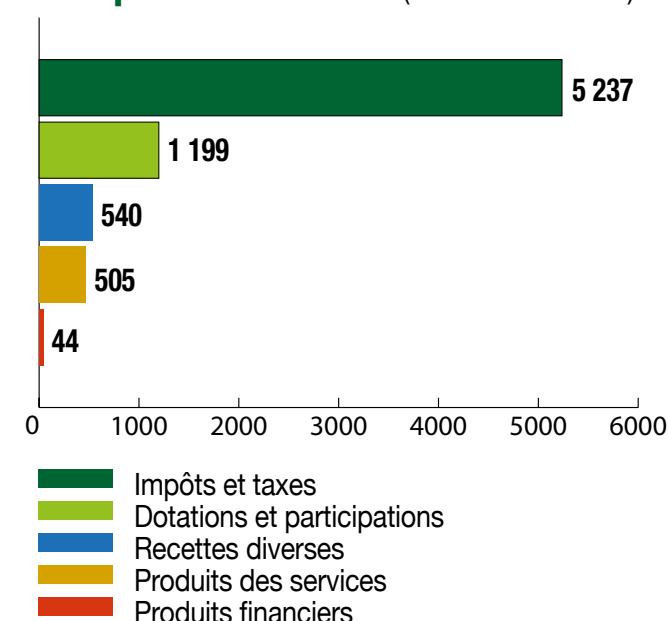
Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réelles de la commune et les recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 8 618 167 € et les dépenses de 8 009 576 €. L'excédent est de 608 591 €.

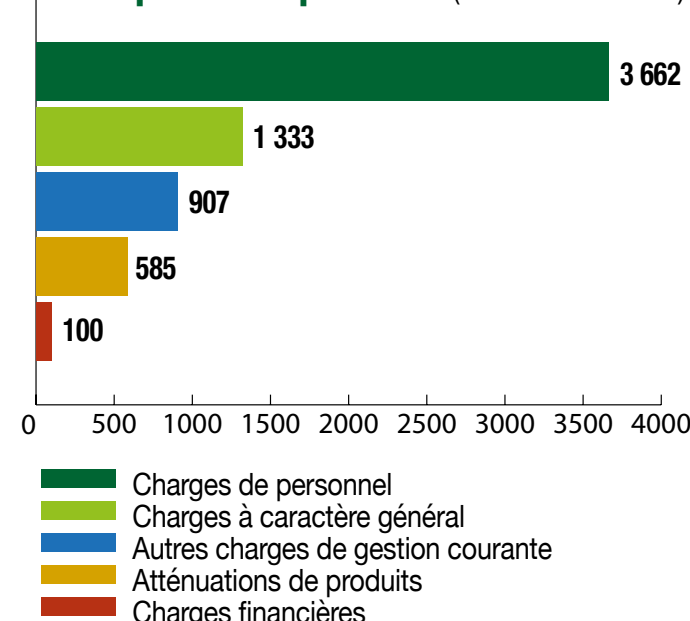
Pour la section d'investissement, les recettes sont de 2 791 606 € et les dépenses de 4 368 201 €, ce qui induit un déficit de 1 576 595 €.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)

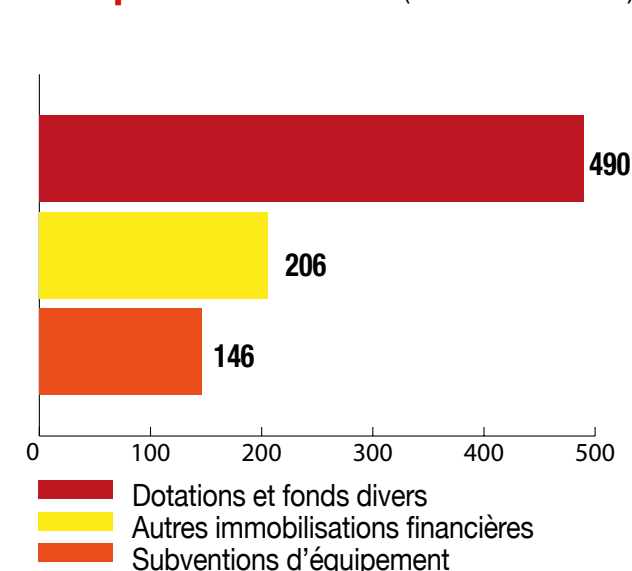


Principales dépenses (En milliers d'Euros)

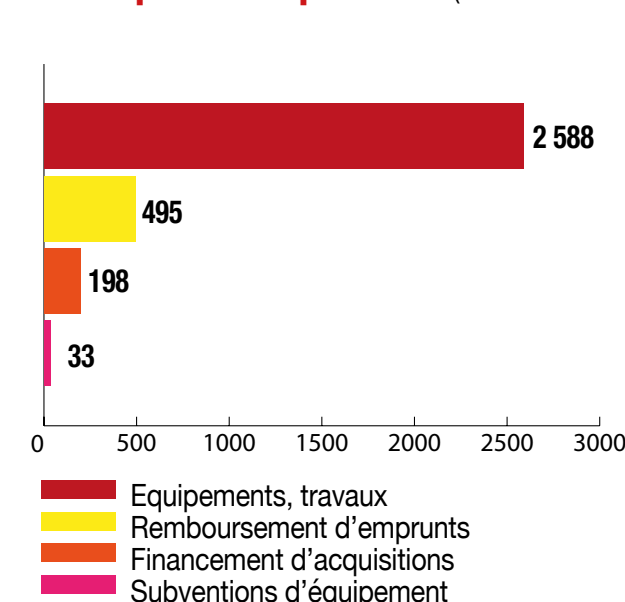


LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



Principales dépenses (En milliers d'Euros)



Le budget prévisionnel 2023

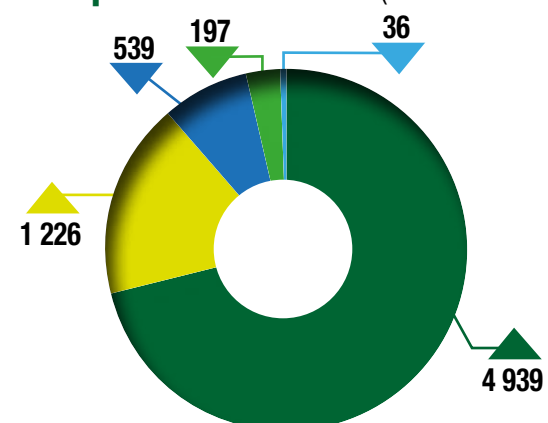
Le budget de fonctionnement s'élève à 8 821 827 € et le budget d'investissement à 7 637 125 €. Ce budget a été présenté par Jacques Lardans, adjoint aux finances, lors du conseil municipal du 30 mars 2023 et a été adopté en séance.

Le budget communal est affecté par différents facteurs exogènes : incertitude liée à l'inflation notamment aux variations importantes du coût de l'énergie, des matériaux...

Taxe foncière : le taux d'imposition de la commune n'augmente pas en 2023. Toutefois, chaque année, le Code général des impôts prévoit la revalorisation de la base de calcul en fonction de l'indice des prix à la consommation. En 2023, cette base augmentera de 7,1 %.

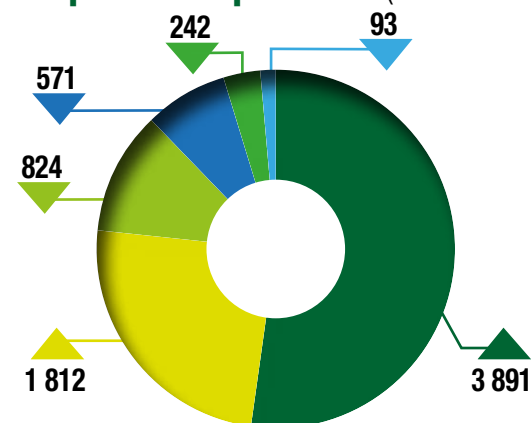
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- ▲ Fiscalité locale directe
- ▲ Dotations, subventions, participations
- ▲ Produits des services et du domaine
- ▲ Autres produits de gestion courante
- ▲ Remboursement par la Métropole

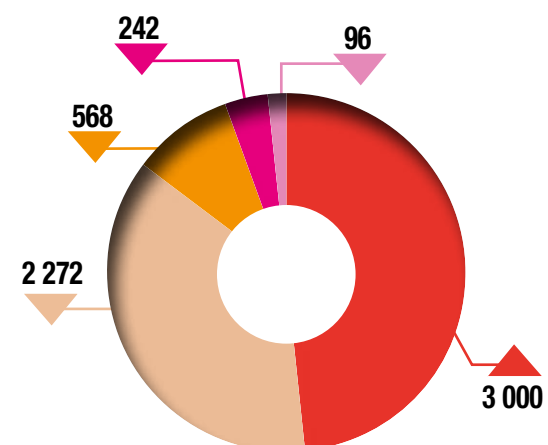
Principales dépenses (En milliers d'Euros)



- ▲ Dépenses de personnel
- ▲ Charges à caractère général
- ▲ Subventions CCAS et associations
- ▲ Versement à la métropole
- ▲ Amortissements
- ▲ Charges financières

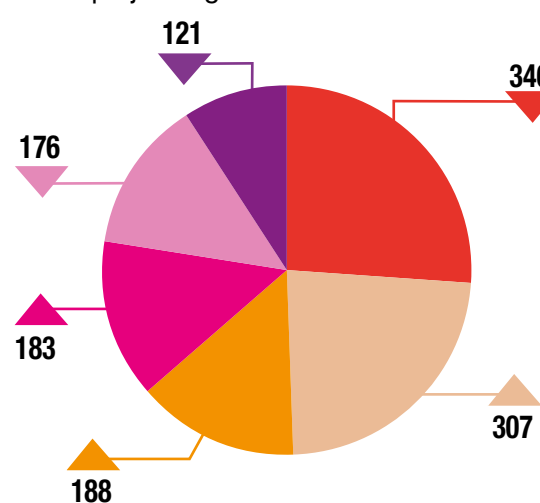
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Principales recettes (En milliers d'Euros)



- ▲ Emprunts
- ▲ Subventions d'équipement
- ▲ Dotations
- ▲ Amortissements
- ▲ Ventes

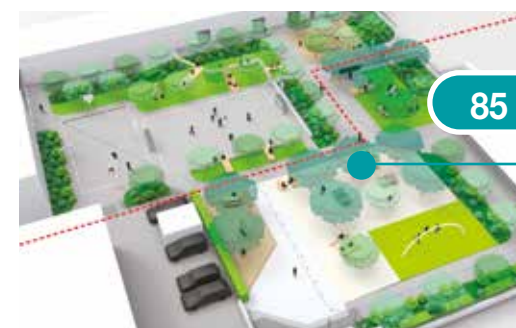
Principales dépenses (En milliers d'Euros) Hors projet de gendarmerie 2 500 000 euros



- ▲ Ecoles
- ▲ Espace Bernard-Brajon
- ▲ Matériel
- ▲ Accessibilité
- ▲ Sport
- ▲ Environnement

Les principaux projets

(Crédits alloués en 2023)



85 000 €

Végétalisation de la cour de l'école Jacques-Prévert

Création d'un espace pour les clubs de rugby

152 000 €

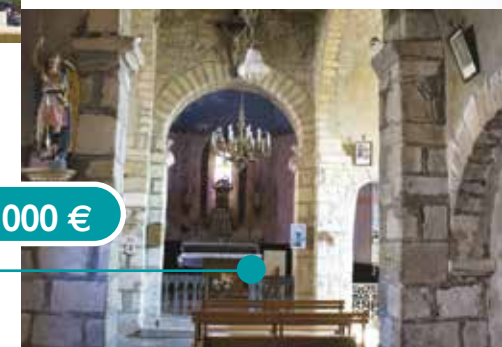


307 000 €

Réaménagement de l'Espace Bernard-Brajon

Restauration de l'église d'Opme

33 000 €



310 000 €

Réaménagement du réfectoire et travaux d'accessibilité à l'école Louise-Michel

Accessibilité

186 000 €



Le budget prévisionnel 2023 du CCAS

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le maire, a voté le budget prévisionnel de 2023 le 28 mars 2023.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1 047 696 € et le budget d'investissement à 366 776 €.

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement d'une subvention de la commune de 374 000 €.

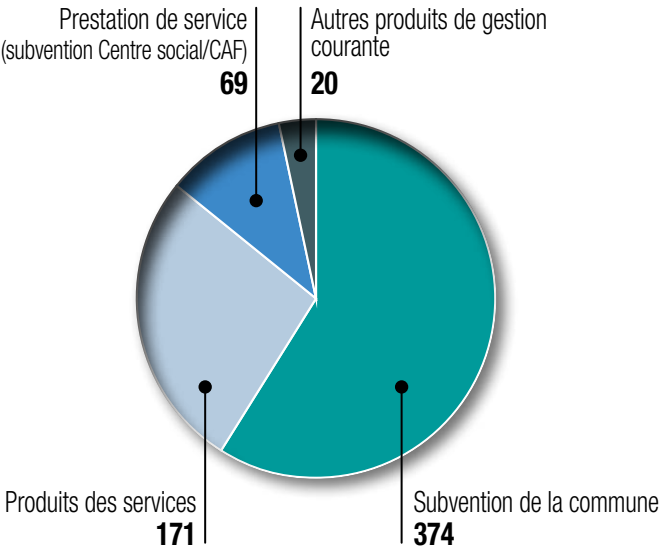
A noter la progression continue de cette subvention qui est nécessaire pour accompagner la montée en puissance de la politique sociale municipale.

Au sein du CCAS, le multi-accueil dispose d'un budget propre. Son fonctionnement est assuré pour plus de la moitié par une subvention de la commune (portée à 242 000 euros). Les familles participent à hauteur de 17 %. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté à la rémunération du personnel.

Budget CCAS

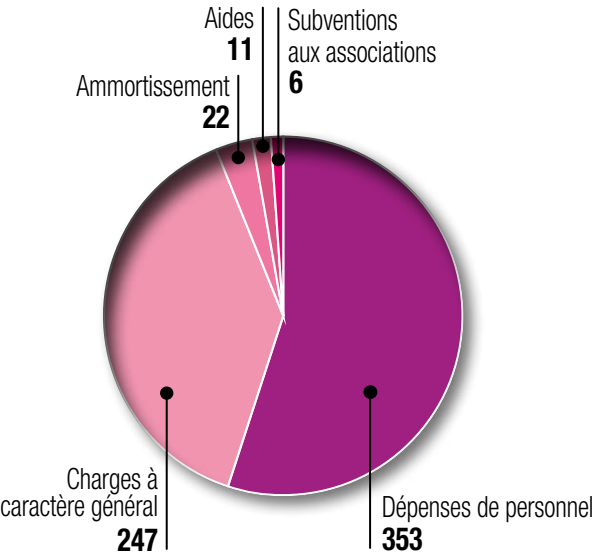
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'Euros)



PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

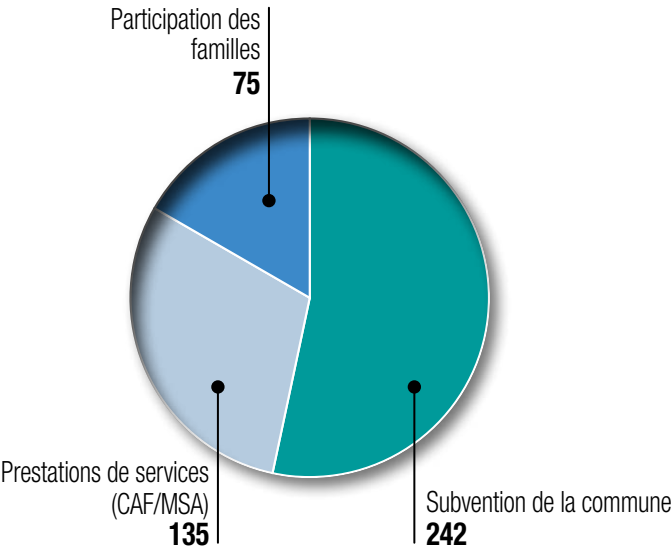
(En milliers d'Euros)



Budget MULTI-ACCUEIL

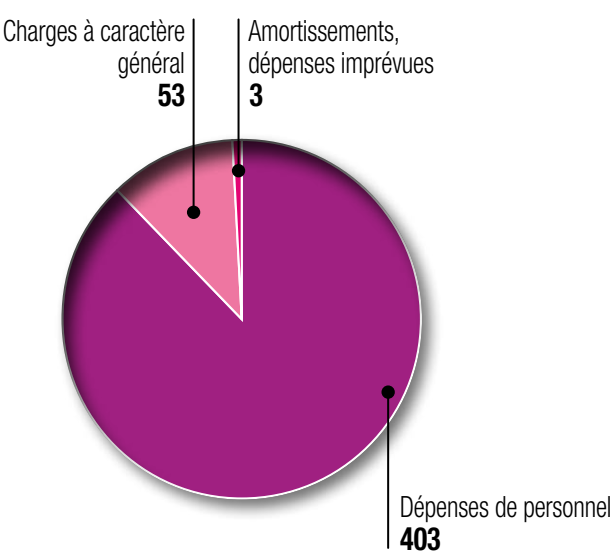
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'Euros)



PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(En milliers d'Euros)



Les subventions 2023

Certaines associations ne demandent pas de subventions.

Lors du conseil municipal du 30 mars 2023 et du conseil d'administration du CCAS du 28 mars, des subventions ont été accordées aux associations qui en ont fait la demande.

A ces montants, s'ajoutent, pour certaines associations, des mises à disposition de personnel, des aides en nature : salles de réunions ou de répétitions, terrains de sports, gymnases, matériels divers ou locaux à usage exclusif.

	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE	197 606 €	6 700€
AMAP de Romagnat	200 €	
Amicale Laïque	670 €	
Archer Romagnat club	500 €	3 000 €
ARMCA	500 €	500 €
Arverne foot fauteuil		1 500 €
ASM Romagnat Rugby féminin	10 000 €	600 €
Association Sportive Romagnatoise (ASR)	45 000 €	600 €
Association des donneurs de sang	450 €	
Association des jeunes de Romagnat	500 €	
Association Romagnatoise des Artistes Locaux (ARAL)	200 €	
Auvergne Mékong	250 €	
Caracycle	90 €	
Comité de jumelage	3 000 €	
Comité des fêtes	2 000 €	
Compagnie théâtrale Whit Jacobson	200 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Jacques-Prévert	2 713 €	
Coopérative scolaire Ecole élémentaire Louise-Michel	1 932 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Jacques-Prévert	2 212 €	
Coopérative scolaire Ecole maternelle Louise-Michel	1 436 €	
Coopérative scolaire Ecole primaire Boris-Vian	773 €	
Comité Social du Personnel Communal	33 000 €	
Eveil romagnatois	60 500 €	
Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP)	14 500 €	
Foot Loisirs	320 €	
Foyer rural d'Opme	470 €	
Foyer rural Saulzet-le-Chaud (Saulzet Show)	470 €	
Gym ta forme	280 €	
La Pastourelle	2 000 €	
Prévention routière	80 €	
Les Fessous	450 €	
LPO groupe local	350 €	
Lycée enseignement adapté Opme (association sportive et foyer socio éducatif)	800 €	
Office National des Anciens Combattants	50 €	
Romagnat Gym	2 000 €	
Romagnat Tennis Club	4 250 €	
Scouts de France	400 €	
Société de chasse Romagnat	600 €	
Société de chasse de Saulzet-le-Chaud	300 €	
Souvenirs Français	160 €	
Tennis de table Romagnat	500 €	
UNICEF		500 €
XC63	3 500 €	
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES PAR LE CCAS	900 €	
ARSEP (Comité sourire espoir patience)	150 €	
Anim'âge aux Tonnelles	300 €	
Association départementale des PEP	150 €	
Croc'quete	150 €	
Jeunesse au plein air	150 €	

L'Espace Naturel Sensible du puy Giroux



Le 2 février 2023, la ville de Romagnat, représentée par Jean Fontenille, adjoint à l'environnement, a soutenu, devant le comité scientifique de labellisation du Conseil départemental, le dossier de candidature de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du puy Giroux. Après délibération, le Comité a voté à l'unanimité cette candidature. C'est le 24^e site du Puy-de-Dôme à obtenir ce label. Le 30 mars 2023, le Conseil municipal a approuvé le périmètre de l'ENS présenté au Comité de labellisation, ainsi que toute la zone de préemption. Cet ENS, dont la surface est de 51 hectares, est un milieu naturel d'une grande importance écologique et paysagère, qui mérite d'être protégé et préservé pour les générations futures. Dominant Opme et Saulzet-le-Chaud, il participe aux trames vertes et noires de la métropole clermontoise. Il permettra de préserver et



d'étudier la flore et la faune avec leurs habitats spécifiques mais également de conserver en l'état un paysage caractéristique des vieux volcans de la Limagne. Dans les années à venir, des études scientifiques approfondies seront réalisées afin de connaître un maximum d'espèces botaniques et animales (insectes, mammifères, reptiles etc.). Des espèces rares ont déjà été découvertes lors du premier inventaire, d'avril à octobre 2022, commandé par la ville. Des documents (papiers et/ou numériques) seront portés régulièrement à la connaissance des habitants et des randonneurs

afin d'informer de l'avancée de ces études. Adossée au volcan du puy Giroux, une Maison de la Nature va voir le jour dans les années à venir dans les anciens locaux du Centre Médical Infantile. En décembre 2022, Clermont Auvergne Métropole a voté à l'unanimité l'achat et la réhabilitation de ces bâtiments. Initié par la commune de Romagnat, ce lieu permettra de fédérer en un seul pôle les associations de protection de l'environnement et de la biodiversité du territoire métropolitain.

notamment aux périodes de sécheresse, tout en résistant aux températures hivernales. Une quarantaine d'essences a été choisie : plusieurs variétés d'érables et de chênes, des muriers mais aussi un pin maritime, un épicéa de Serbie, un mélèze ou des cèdres...

Pour servir de refuge à de petits oiseaux, papillons et autres coléoptères, hérissons et lézards, environ 90 mètres de haies nourricières (sureau, lilas, prunellier...) ont été plantées dans le parc de Tocqueville et à Opme.

D'autres projets sont actuellement à l'étude et devraient aboutir dans les prochains mois : plantation d'une forêt de Miyawaki à l'automne, végétalisation de la cour de l'école Jacques-Prévert, création d'un verger conservatoire de figuiers...



Une plante rare dans le parc de Tocqueville

Un botaniste a découvert une plante peu commune en Auvergne : la gagée des champs. Plusieurs habitats ont été repérés dans différents secteurs du parc. Cette plante vivace fleurit de mars à avril. Elle est protégée au niveau national.



Fête de la nature 2023

Pour la Fête de la nature, qui se déroule du 18 au 22 mai 2023, la ville de Romagnat propose la découverte du puy Giroux, de ses orchidées, de sa biodiversité et de son Espace Naturel Sensible. Une sortie, animée par les bénévoles de la SFOA (Société Française d'Orchidophilie Auvergne) et Jean Fontenille, adjoint au maire chargé de l'environnement,



du développement durable, de la biodiversité et de l'urbanisme, aura lieu le mercredi 24 mai de 18 h à 19 h 30.

Le rendez-vous est fixé sur le parking de la Maison pour Tous à Opme puis covoiturage jusqu'au site.

Limité à 20 personnes.

Inscription jusqu'au 22 mai dans la limite des places disponibles au 06 75 24 39 30.

Moustique tigre

La commune de Romagnat est considérée, par l'Agence Régionale de Santé (ARS), comme colonisée par le moustique tigre. Le dispositif de surveillance a révélé la présence de cet insecte à l'automne 2022.

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante et agressive installée en France depuis 2004. Rayé blanc et noir, il mesure moins de 0,5 centimètre, est silencieux et pique plutôt le jour. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika.

La femelle pond ses œufs sur les parois asséchées de petits récipients de toute forme. Une fois remplis d'eau, les œufs se développent en une semaine environ.

Adopter les bonnes pratiques

D'avril à novembre, le moustique tigre évolue dans un rayon de 150 mètres autour de lui : si vous en avez chez vous, ils sont probablement nés chez vous ! Pour éviter que le moustique tigre ne prenne ses quartiers chez vous : éliminez les gîtes larvaires où l'eau peut s'accumuler !

- ✓ soucoupes de pots de fleurs, coupelles, seau, arrosoirs
- ✓ bidons de stockage d'eaux pluviales
- ✓ mobilier de jardin (pieds de parasols ...)



- ✓ jouets
- ✓ terrasses sur plots, toits terrasses, tabourets d'évacuation des eaux pluviales, coffrets techniques, etc...
- ✓ piscines abandonnées ou bâches
- ✓ gouttière

La suppression des gîtes consiste à les vider (solution à privilégier), les couvrir, les remplir de sable ou gravillons...

Pour les réserves d'eaux pluviales, il faut rendre l'accès à l'eau impossible aux moustiques :

- ✓ prévoir des systèmes de stockages conçus de façon à ce que l'accès à l'eau par les moustiques tigres soit impossible de façon pérenne : arrivée et sortie d'eau indépendantes, trop-plein, arrivée d'eau déconnectée et isolée de la lame d'eau.

✓ couvrir les réservoirs ouverts à l'air libre avec une moustiquaire ou un tissu fin, bien tendu afin qu'il n'entre pas au contact de l'eau.

Se protéger des piqûres

- ✓ portez des vêtements longs et protégez vos pieds et vos chevilles.
- ✓ imprégnez vos vêtements avec un insecticide répulsif.
- ✓ utilisez des répulsifs cutanés, ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer (renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien).

Plus d'informations sur le site : signalement-moustique.anses.fr.

Végétalisation de l'espace public

La commune de Romagnat propose gratuitement à ses habitants un sachet composé d'un assortiment de fleurs sauvages et de fleurs horticoles à semer au pied d'un mur, d'un bâtiment ou d'un arbre, dans les interstices d'un trottoir... Chaque foyer peut le retirer en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.

« Ici on sème »

Clermont Auvergne Métropole encourage ses habitants à devenir les jardiniers de leur propre quartier pour embellir les rues tout en apportant une réponse aux enjeux énergétiques et écologiques.

La prochaine campagne d'inscription pour obtenir un permis de végétaliser a lieu jusqu'au 31 mai.

La demande se fait en ligne sur www.clermontmetropole.eu (rubrique Préserver, recycler...> Transition énergétique et écologique) ou grâce au formulaire disponible en mairie.



Espace Bernard-Brajon

Ouverture de l'allée Marie-Marvingt

L'allée Marie-Marvingt relie désormais l'avenue Jean-Moulin et l'avenue des Pérouses. Elle a été aménagée pour les piétons entre le FLEP et le futur ALSH. Le cheminement piétonnier entre les gymnases, la salle André-Raynoird, les futurs locaux associatifs, le FLEP et le pôle santé est ainsi facilité. Une vingtaine de cerisiers du Japon a été plantée et l'éclairage public a été installé.



Accueil de loisirs et centre associatif

Les entreprises continuent les travaux de finition des différentes salles qui accueilleront le « P'tit Monde », futur accueil de loisirs, et les associations : salle de cours et de répétitions de l'Eveil Romagnatois, pas de tir de l'Archer Romagnat Club, club house de rugby, salles de réunions...



La centrale photovoltaïque est entrée en fonction et est dédiée prioritairement à l'auto-consommation du bâtiment.

La date d'ouverture des locaux n'est pas encore connue : une commission de sécurité doit au préalable vérifier la conformité de cet établissement qui reçoit du public et des commissions complémentaires valideront l'ouverture des espaces dédiés à l'accueil des enfants du centre de loisirs.

Voirie

Aménagement d'un cheminement piéton à Saulzet-le-Chaud

Un sentier reliant la place de la Fontaine, au cœur du bourg de Saulzet-le Chaud, à l'avenue du Sancy, près de la boulangerie, a été réaménagé pendant l'hiver. Dans sa partie basse, les marches ont été stabilisées par des rondins de bois et recouvertes de sable de Sermentizon.

Aménagement de la traversée de Saulzet-le-Chaud

Des travaux vont être réalisés par Clermont Auvergne Métropole pour améliorer la circulation et la sécurité des piétons sur la M2089 qui traverse Saulzet-le-Chaud.

Dans la descente, les bas-côtés vont être équipés de glissières de sécurité en béton pour empêcher le stationnement des véhicules et la traversée des piétons vers les commerces.

Rue Henri-Dunant à Romagnat

Les travaux de la rue Henri-Dunant, menés par Clermont Auvergne Métropole, devraient débuter avant l'été.

La réfection va concerner toute la largeur de la chaussée : le double sens cyclable sera matérialisé sur la voie ; les places de stationnement, les passages piétons et les trottoirs seront réaménagés pour améliorer le cheminement piétonnier.



+ clermont
auvergne
métropole

Sport

Espace fitness

L'espace fitness en plein air va être déplacé dans le parc de Tocqueville à proximité du terrain Michel-Brun. Il est composé de sept appareils en libre accès pour les adultes et adolescents : vélo elliptique, rameur, push and pull multiprises, squat machine, combiné abdos lombaires, sac de frappe, combo speed.

Initialement installé près du city stade, cet équipement fait partie des lauréats du premier budget participatif de Romagnat « Plus belle ma ville » pour lequel les habitants ont voté en 2021.

Sobriété énergétique

Au rez-de-chaussée de la halle des sports, les néons des couloirs des vestiaires ont été remplacés par des plafonniers à LED avec détecteurs de présence. Ce changement offre une meilleure visibilité aux usagers tout en permettant des économies d'énergie : la consommation des nouvelles lampes est moindre et l'extinction automatique limite le temps d'éclairage.



Eglise d'Opme

Après un peu plus d'un an de travaux, la restauration de l'église Saint-Bonnet d'Opme est sur le point de prendre fin. Cet édifice, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, date des XII^e et XVIII^e siècles. En avril 2022, la restauration a débuté par la réfection des toitures et de l'étanchéité, la démolition d'une extension moderne de la sacristie et le ravalement des façades.

Après cette première phase, ce sont les enduits intérieurs qui ont été refaits pendant l'hiver. La dernière étape est le drainage des eaux pluviales pour prévenir les remontées d'humidité par capillarité dans les murs en partie enterrés de la façade située dans la cour du château.

Réfection de la cuisine de la Maison pour tous à Opme

En janvier, les agents de ateliers municipaux ont restauré l'espace cuisine de la Maison pour tous. Les enduits ont été rénovés puis le plafond, les murs et les portes ont été lessivés et repeints. Enfin, le plan de travail a été remplacé et équipé d'un évier et d'un robinet neufs.

Cette salle, ainsi que la salle Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud, peuvent être louées par les Romagnatois pour des événements familiaux. Les informations (tarifs, disponibilités...) et la réservation sont accessibles sur le site internet :

www.ville-romagnat.fr/location-de-salles



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

En 2016, un agenda des travaux a été défini pour mettre en conformité les locaux municipaux et permettre leur accessibilité aux personnes en situation de handicap. Une nouvelle campagne de travaux se déroule actuellement dans différents bâtiments communaux.



✓ signalétique des bâtiments municipaux : pour faciliter l'accès aux bâtiments et les rendre plus identifiables, la signalétique va être harmonisée. Dans un premier temps seront concernés : le groupe scolaire Jacques-Prévert, le Carrefour d'Echanges, la salle des Banquets, la Maison pour tous, l'école Boris-Vian, les locaux associatifs de l'ancienne école d'Opme, le Club de l'Amitié et le terrain Michel-Brun

✓ tribune du terrain Michel-Brun : mise en conformité des escaliers pour faciliter l'accès des personnes malvoyantes

✓ réfectoire de l'école Jacques-Prévert : mise en conformité des escaliers avec l'installation d'une main courante et de bandes podotactiles pour faciliter l'accès des personnes malvoyantes, création d'un lavabo PMR

✓ école Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud : création d'une place de stationnement PMR avec un cheminement et un éclairage adaptés, aménagement des sanitaires

✓ salles du Carrefour d'Echanges et salle des Banquets : création d'une place de stationnement PMR avec un cheminement et un éclairage adaptés, aménagement des sanitaires, mise en conformité des escaliers

✓ salles associatives de l'ancienne école d'Opme : création d'une place de stationnement PMR avec un cheminement et un éclairage adaptés, reprise de deux rampes d'accès, réaménagement des sanitaires.

Voirie

Clermont Auvergne Métropole en charge de la voirie réalise régulièrement des aménagements pour faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap.

✓ Rue du Maréchal-Foch à hauteur de l'église : la place de stationnement PMR a été déplacée

✓ Avenue Jean-Jaurès : des protections ont été installées pour empêcher le stationnement sur le trottoir et garantir le passage aux personnes en fauteuil roulant mais également aux poussettes.

✓ Place de la Fontaine à Saulzet-le-Chaud : le marquage des places de stationnement va être modifié et la place de stationnement PMR décalée.



+ clermont
auvergne
métropole

Groupe scolaire Louise-Michel

Au cours de l'été, des travaux importants auront lieu à l'école Louise-Michel.

L'agrandissement du réfectoire

La capacité d'accueil du réfectoire va être doublée grâce à la création d'une nouvelle salle de restauration à l'emplacement de trois bureaux. Deux bureaux supprimés seront transférés dans le hall de l'école élémentaire.

Pour améliorer le confort des enfants et du personnel, les salles seront dotées d'équipements améliorant l'acoustique.

L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Le bâtiment sera mis aux normes pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au bâtiment.

✓ accessibilité des toilettes de l'école élémentaire

✓ déplacement de la place PMR située sur le parking donnant sur l'avenue des Pérouses

✓ amélioration du cheminement vers l'école depuis le parking de l'avenue des Pérouses.

Le renforcement de la sécurité

Après l'installation de films occultants sur les fenêtres, un périmètre de sécurité sera aménagé autour des classes qui donnent sur la voie publique.

Les grands du multi-accueil « Dans de beaux draps »

Début mars, les enfants du groupe des grands du multi-accueil Gribouille et Carapate ont visité l'exposition « Dans de beaux draps » présentée à la Galerie de Parc de Romagnat.

Cette visite s'intègre dans une démarche d'initiation à l'art dès le plus jeune âge. Entre sorties à Milleformes (centre d'initiation à l'art des tout-petits), spectacles de la saison culturelle de Romagnat ou autres festivals, éveil musical au sein de la structure, les enfants peuvent développer leur imaginaire et leur créativité.

C'est aussi un temps de partage plus individualisé et privilégié entre le personnel de l'équipe et les grands de la structure. Ces moments d'ouverture vers l'extérieur participent à l'accompagnement de l'enfant sur le chemin de l'école...



L'accueil dans les centres de loisirs du canton

L'offre d'Accueil de Loisirs mutualisée dans le canton est toujours proposée à Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève cet été 2023, avec un tarif cantonal. Les familles bénéficieront d'un accueil continu pendant les cinq semaines du mois d'août, dans l'une des trois communes du canton.

L'accueil de loisirs de Romagnat sera ouvert du lundi 10 au vendredi 28 juillet inclus et du lundi 14 au jeudi 31 août inclus (sauf le 15 août). Il sera fermé du lundi 31 juillet au vendredi 11 août inclus. Les enfants de Romagnat pourront être inscrits au centre d'Aubière qui sera ouvert durant cette période (dans la limite des places disponibles). Le centre de loisirs de Romagnat accueillera également les enfants d'Aubière et de Pérignat-lès-Sarliève pendant leurs fermetures respectives.

Inscriptions au centre de loisirs d'Aubière (du 31 juillet au 11 août)

Service enfance jeunesse d'Aubière, rue Beaudonnat (maisonnette jaune)

Tél 04 73 44 94 41

service.enfance-jeunesse@ville-aubiere.fr

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 12 h

Les mercredis de 13 h 30 à 18 h

Facebook : Service Enfance Jeunesse – Aubière

QUOTIENTS FAMILIAUX	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE
De 0 à 484	5,00€	2,50€
De 485 à 650	7,50€	3,75€
De 651 à 1000	11,00€	5,50€
De 1001 à 1500	15,50€	7,75€
Plus de 1500	17,00€	8,50€



Des projets solidaires à l'ALSH

Du 6 au 10 février, pendant les vacances d'hiver, treize jeunes de 9 à 11 ans ont participé à un projet collectif à l'accueil de loisirs. Toute la semaine, ils ont travaillé autour du thème de la solidarité et imaginé trois projets.

Cela leur a permis de découvrir chaque point essentiel à la création d'un projet en équipe grâce à différents outils pédagogiques de gestion de projet. Ils ont été accompagnés par l'association Entreprendre pour apprendre, qui a animé les ateliers, et l'équipe d'animation.

Pour clôturer cette semaine, les enfants ont présenté leur projet à un jury composé d'élus, d'agents du service édu-

cation-jeunesse, du service technique ainsi que de membres de l'équipe d'Entreprendre pour apprendre.

Les « Habits du Cœur » est le projet coup de cœur retenu pour être mis en place au cours de la journée des solidarités pour collecter des vêtements. Les deux autres projets ont apporté des idées qui nourriront des réflexions pour améliorer le cadre de vie/de loisirs à Romagnat.

Spectacles musicaux de fin d'année

Dans le cadre des cours d'éducation musicale dirigés par Timothée Faure, les élèves des écoles de Romagnat se produiront cette année au cours de quatre représentations.

Le spectacle des classes de CP à CE2 de l'école Jacques-Prévert portant sur les thèmes «Les petites bêtes», «Musique de récup» et «La grande chorale» aura lieu le jeudi 11 mai 2023 à la salle André-Raynoird à 20 h.

Le spectacle des classes de CM1 à CM2 de l'école Jacques-Prévert portant sur les thèmes «Les musiques urbaines» et «La grande chorale» aura lieu le jeudi 22 juin 2023 à la salle André-Raynoird à 20 h.

A l'occasion de la fête de l'école Louise-Michel, les élèves présenteront les danses hip-hop apprises durant l'année en cours de musique, le vendredi 23 juin 2023 sur une scène installée dans la cour de l'école élémentaire.



A l'occasion de la kermesse de l'école Boris-Vian, dont la date reste à définir, les élèves de l'école joueront un morceau collectif au son de leurs harmonicas.

Ces spectacles seront pour tous les élèves des écoles de Romagnat l'occasion de présenter aux familles le travail musical réalisé cette année.



Deux champions de Scrabble à l'école Louise-Michel

Loélia Bouges et Julien Latchimy se sont classés 3^e et 7^e de la finale régionale de scrabble scolaire le 18 mars 2023.

C'est la deuxième année consécutive qu'ils se distinguent tous les deux lors de cette finale régionale. En 2022, Julien avait représenté l'école Louise-Michel en finale nationale à Paris. Cette année, ce sera au tour de Loélia de défendre les couleurs de l'école et de Romagnat en finale nationale, le 3 juin prochain.

Le défilé et le bal du Carnaval enfin de retour à Romagnat !

Samedi 11 mars à Romagnat, c'était carnaval ! Voilà trois ans que ce moment festif rassemblant des centaines de Romagnatois n'avait pas eu lieu.

Ce carnaval, initié par le service éducation-jeunesse de la mairie, a été organisé avec de nombreux partenaires : le FLEP qui a offert le goûter avec l'aide des parents d'élèves de ReCréActions, l'Amicale Laïque, le haras de Prat qui a proposé des balades en poney, le Conseil des Jeunes, la confiserie de Lili et beaucoup de commerçants dont La Conciergerie, qui a mis à disposition sa terrasse pour l'atelier maquillage.

Entraînés par la banda de l'Eveil romagnatois dès 14 h 30, les carnavaliers ont profité d'une éclaircie pour se mettre en marche derrière la Pieuvre, totem réalisé par les enfants de l'accueil de loisirs et monté par les agents des ateliers municipaux. Sur le thème de l'océan, le cortège a déambulé dans les rues de Romagnat, fait un arrêt dans la cour de l'école Jacques-Prévert le temps de quelques chorégraphies avant de



Rentrée scolaire 2023-2024 : réinscription

Le dossier qui permet de valider chaque année la réinscription des enfants aux activités scolaires et extrascolaires doit être retourné au plus tard le 3 juin.

Ce document sera valable pour l'année scolaire 2023-2024 et transmis aux directrices des écoles.

Il est téléchargeable sur le site internet www.ville-romagnat.fr ou disponible auprès du service éducation jeunesse.

Service éducation-jeunesse

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Tél. 04 73 62 79 51

portail.famille@ville-romagnat.fr

L'Asso des Jeunes, un bureau étoffé pour plus de projets en 2023

En ce début d'année 2023, l'Asso des jeunes a pris un nouveau départ. Après l'élection d'un bureau restreint en novembre 2022, il est apparu important de compléter l'équipe. Une assemblée générale extraordinaire a permis d'élire un bureau plus étoffé. En effet, l'organisation du bal du carnaval, le samedi 11 mars, a donné l'occasion à plus d'une vingtaine de jeunes de s'investir dans cet événement et de réfléchir également aux prochains.

Ont été élus à l'unanimité des présents : Maëlle Freitas, nouvelle présidente, qui sera épaulée par Mathilde Colomb, vice-présidente. A la trésorerie, Clément Cazaurang en est à son 4^e mandat et sera désormais en binôme avec Maëva Cordelet.



Le secrétariat, quant à lui, sera confié à Jeanne Crouzeix et à Thomas Vermersch, en adjoint.

Aujourd'hui, l'Asso des Jeunes compte plus de 25 adhérents de 14 à 22 ans, qui imaginent des projets et proposent de nouvelles aventures aux jeunes Romagnatois : des voyages, des événements musicaux, des partenariats, autant de projets qui nécessitent de l'investissement et du temps.

Ils se réunissent régulièrement pour réfléchir aux futurs projets de l'Asso. Fort du succès du Bal du Carnaval avec plus de 400 entrées, la date est déjà fixée pour 2024, ce sera le samedi 9 mars !

Pour les contacter :
conseildesjeunes@ville-romagnat.fr



rejoindre l'accueil de loisirs. Le goûter a été offert aux enfants pendant que leurs parents s'occupaient du panier, garni par les commerçants, dont il fallait deviner le poids pour la tombola.

La soirée s'est poursuivie avec le bal organisé par plus de 20 jeunes pirates de l'Asso des Jeunes qui se sont mobilisés pendant plusieurs mois. Bilan : plus de 400 entrées et surtout un grand moment de fête très apprécié rassemblant toutes les générations. Dès 20 h 30, les familles accompagnées des enfants sont venues occuper la piste de danse animée par DJ Alex. Plus tard dans la soirée, la jeunesse romagnatoise a fait trembler le dancefloor jusqu'à 2 h du matin. Cette soirée a été immortalisée par un shooting photo. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, avec sans doute encore des surprises.



Le bien-être des soignants : une priorité à l'EHPAD « Les Tonnelles »

La pandémie de Covid-19 a eu un impact d'une grande ampleur sur l'ensemble du personnel soignant. A l'EHPAD « Les Tonnelles », les soignants gardent de cette période de douloureux souvenirs, une grande fatigue et un épuisement physique et/ou émotionnel. C'est pourquoi, l'équipe d'encadrement de l'établissement s'est appliquée à trouver des solutions afin de renforcer le bien-être des soignants au travail et d'améliorer le fonctionnement de l'établissement.

En concertation avec les agents et après plusieurs semaines de recherches et de réflexions, des temps de relaxation ont été mis en place. Les soignants ont fait des essais avec plusieurs prestataires, puis un questionnaire a été distribué à l'équipe afin de choisir les propositions les plus adaptées. Deux professionnelles interviennent désormais dans l'établissement : Christine Chabaud, une Romagnatoise, pour des séances de sophrologie et Cyrielle, de l'institut Zency Massage, qui vient du Centre pour des massages.

Le cours de sophrologie, dispensé à une dizaine de participants, a lieu une fois par mois et plusieurs agents peuvent bénéficier, toutes les deux semaines, d'un massage.

« Prendre soin des soignants, c'est prendre soin des résidents », ces moments de détente rappellent aux agents



l'importance qu'ils ont au sein de l'établissement. En effet, un professionnel de santé heureux au travail éprouve plus d'émotions positives que négatives. L'équipe soignante apprécie ces moments de répit dans la journée de travail. Ainsi, Adeline, aide-soignante, trouve que « *ce sont des moments relaxants, apaisants et fortement appréciés. Nous apprécions tout particulièrement la démarche du bien-être au travail qui nous a été proposée par la direction* ». Cécile, une infirmière constate que « *c'est un réel bien-être que l'on nous propose. Cela marque une coupure entre le travail et le massage. Je reprends le travail beaucoup plus détendue après. Merci de prendre soin de nous, c'est important* » et une de ses collègues souligne que « *c'est un moment pour soi, pour mieux s'occuper des autres ensuite* ».

Le nouveau projet pour le Centre social agréé par la CAF

Le Centre social a obtenu le renouvellement de son agrément de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme pour une période de quatre ans (2023-2026). Cet agrément est délivré au regard de la présentation d'un projet social qui est un document de référence fixant les grandes orientations et définissant un plan d'actions en fonction des besoins des habitants du territoire (diagnostic territorial). Le projet social donne du sens à l'action de la structure, il permet notamment d'articuler dans le cadre d'un projet collectif les différentes activités, services ou initiatives des adhérents et des habitants qui se déroulent en son sein. Cet agrément permet au Centre social de percevoir la prestation d'animation globale versée par la CAF du Puy-de-Dôme (67 498 € en 2022)

Le nouveau projet social comprend quatre grandes orientations :

- ✓ **le lien social** : favoriser le lien social, les échanges et les rencontres entre les habitants, lutter contre les différentes formes d'isolement et renforcer la solidarité entre les habitants
- ✓ **l'accès aux droits** : favoriser l'accès aux droits des habitants en les accompagnant dans leurs démarches administratives et en facilitant l'utilisation et les différents usages du numérique
- ✓ **la participation des habitants** : encourager la participation des habitants, favoriser leur implication dans la vie sociale, accompagner les habitants et les bénévoles dans la réalisation de leurs projets
- ✓ **l'accompagnement des familles** : accompagner les familles dans leur fonction parentale, assurer l'accessibilité à tous des modes d'accueil et de loisirs et développer des actions de loisirs familles favorisant les relations au sein des familles.



Mutuelle de village romagnatoise

L'adhésion à la mutuelle de village romagnatoise est accessible aux habitants et personnes travaillant à Romagnat toute l'année. Précocia proposent trois contrats différents, adaptés aux besoins de chacun. Pour s'informer ou adhérer, contacter l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, au 04 73 62 63 00.

Un mois de juin riche en rencontres

Voyage seniors

Le Centre social de Romagnat organise son voyage annuel pour les personnes âgées de plus de 65 ans le mercredi 7 juin 2023 à Vichy. La sortie prévoit, le matin, la visite guidée du Hall des Sources, une dégustation des célèbres pastilles, puis une visite de la ville en petit train. Après le repas, l'après-midi sera consacré à la visite d'une cave à Saint-Pourçain-sur-Sioule et à la découverte du village de Charroux.

Exposition aquarelles et reliures

Du jeudi 8 au mercredi 14 juin, à la Galerie du Parc, l'année se terminera au Centre social avec une exposition commune des activités aquarelle et reliure. Ce temps d'exposition sera l'occasion de découvrir leurs créations, leurs techniques, mais aussi d'échanger avec les pratiquants sur leur travail de création.



Fête du Centre social

Suite au succès rencontré par l'édition 2022, le Centre social reconduit un moment festif le mercredi 14 juin 2023 dans le Parc de Tocqueville afin de marquer la fin d'année.

Au programme :

- ✓ A partir de 11 h 30 : pique-nique réservé aux adhérents et à leurs conjoints
- ✓ A partir de 14 h : animations ouvertes à tous.

Les différents ateliers du Centre social vous propose-

ront des démonstrations, jeux, chants, exposition des derniers ouvrages...

Ce sera aussi l'occasion de vous renseigner pour la rentrée prochaine ! Le programme complet des animations et des activités présentes sera disponible au début du mois de juin au centre social, sur le site internet de la ville ou sur demande à centresocial@ville-romagnat.fr

Appel à bénévoles

Informatique

Pour la rentrée 2023, le centre social recherche des bénévoles en informatique pour :

- ✓ animer des cours d'informatique : initiation à l'utilisation d'un ordinateur (éventuellement aux autres outils numériques : smartphones, tablettes...).
- ✓ aider aux démarches administratives en ligne (impôts, CAF, état civil, cartes grises, etc.).
- ✓ proposer une aide technique (dépannages).

Echanges de savoirs

Le centre social prépare des nouveautés pour la saison 2023/2024 et recherche des volontaires (bénévoles) pour animer des ateliers ponctuels d'échanges de savoir.

L'objectif est de créer des moments de partage et de valoriser les compétences et les passions des habitants.

Quelques exemples : Vous êtes bricoleur et vous pourriez partager la création d'un objet ? Vous maîtrisez une recette de cuisine ou de pâtisserie technique ou originale ? Vous fabriquez vos produits ménagers ou cosmétiques ? Vous fabriquez des objets « zéro déchets », des objets de décoration ? Vous avez une connaissance des plantes et de leurs bienfaits ? Venez transmettre votre savoir lors d'un atelier d'1 à 2 h au Centre social !

Pour devenir bénévole, contacter le centre social au 04 73 62 63 00 ou par courriel centresocial@ville-romagnat.fr

Dons de tissus

Les ateliers couture du Centre social récupèrent volontiers tout don de tissus en bon état.

Les dons sont à déposer au Centre social du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermeture à 16 h 30 le vendredi).

Résidence Simone-Veil

Les agents des ateliers municipaux ont aménagé un espace vert devant de la salle d'activité de la résidence Simone-Veil. De grandes jardinières colorées ont été mises en place : les locataires qui ont la main verte y planteront des fleurs ou des plantes aromatiques.



Saison culturelle : les prochains rendez-vous


« AGOTA » Théâtre contre-jour / Théâtre
À partir de 10 ans
✓ VENDREDI 26 MAI à 20 h 30

D'après le récit autobiographique d'Agota Kristof (1935-2011), auteure, née en Hongrie, devenue suisse par migration une nuit à travers la forêt. Catherine Groleau, la metteuse en scène, la découvre il y a une poignée d'années, par hasard, dans le rayon littérature d'une bibliothèque universitaire. Elle lit ensuite « L'alpha-bète, récit autobiographique », dans lequel Agota sème quelques grains de sa vie : son enfance, son départ de Hongrie, son arrivée en Suisse, sa difficulté à apprendre la langue française, le défi d'écrire dans une langue qui restera à jamais étrangère.

Comment survivre à l'exil et à la perte de tout ce qui a fait votre identité ?

Écrire pour survivre, créer pour vivre. Porter ce texte à la scène et le nommer par son prénom pour lui redonner vie.

« JOULIK » Joulik / Musique du monde
Tout public
✓ VENDREDI 2 JUIN à 20 h 30

Avec ses mélodies vagabondes, ses entrelacs de voix inspirées et langues virevoltantes, Joulik rend le lointain à portée de main. Le temps d'un concert, le trio voyageur s'offre une escapade vers de nouvelles terres, en gonflant ses voiles des vents chauds qui caressent les rives méditerranéennes et sud-américaines, les contrées balkaniques ou encore les langues imaginaires.

Nourri par ses racines, Joulik se lance alors dans d'enivrantes chevauchées en territoires inconnus, explore des paysages harmoniques et oniriques, invente et collecte des langues qui se répondent et s'interpellent dans une joyeuse tour de Babel. À la fois émouvante, mélancolique, espiègle, intimiste ou enjouée, cette folk-musique à la poésie nomade, résonne comme la promesse d'un chant universel.


EXPOSITIONS À LA GALERIE DU PARC
✓ Expo peinture / Jill Bonnaud

Du 12 au 27 mai

La nuit venue, le rêve constitue ce voyage vers cette partie de nous, notre imagination relâchée, qui ouvre une vision dans un monde au-delà, guidée par nos souvenirs ensevelis au plus profond de nous-mêmes.

✓ Expo Centre Social / Ateliers reliure et aquarelle

Du 8 au 14 juin

✓ Expo FLEP / Céramique

Du 16 au 23 juin



Pique-Nique Blues 2023


Programmation : Tia Gouttebel et Marc Glomeau
Tout public / Gratuit
✓ SAMEDI 1^{er} JUILLET
Parc de Tocqueville

● Scène Conciergerie à 17 h

Nico Wayne Toussaint, grand harmoniciste, chanteur, show man, sera en solo pour un concert intimiste, rendant hommage à l'âme des anciens (John Lee Hooker, Lightnin' Hopkins, Louisiana Red...) au plus près des origines de cette musique.



Mathis Haug / Benoit Nogaret (France), deux musiciens européens talentueux revisitent le blues, folk, country de l'Amérique profonde, en soulignant la dimension universelle de ces musiques. L'harmonisciste, Mathis Haug (chant, guitare) est accompagné du guitariste Benoit Nogaret.

● Scène Mairie à 20 h 30
Dom Pipkin (Royaume Uni)

Véritable phénomène scénique, pianiste doué d'une technique sans faille, et clavier de Morcheeba, Dom Pipkin tourne avec ce mélange détonnant de Boogie, de Blues habité par ce "groove" typique de New Orleans.


Big Pete Blues Band (Hollande)

Accompagné par son groupe, étoffé pour l'occasion du guitariste belge Marc Tee, Big Pete, harmoniciste confirmé sur la scène internationale, clôturera l'édition 2023.





Samedi 17 décembre
Stand de l'UNICEF au marché de Noël

Jeudi 5 janvier
Vœux et remise de médailles au personnel communal



Jeudi 12 janvier
Vœux aux partenaires



Samedi 21 janvier
Galette dansante du CCAS



Samedi 28 janvier
Spectacle « Un 17 mars »



Samedi 11 février
Spectacle « Duo Contrebrassens »

Du 20 février au 11 mars
Exposition « Dans de beaux draps »



Du 17 au 19 mars
Festival Humour
✓ Prise de pied
✓ Karim Duval
✓ Les Mirabelles Kitchen





Dimanche 19 mars
Cérémonies du 19 mars
 ✓ Saulzet-le-Chaud
 ✓ Romagnat
 ✓ Opme



Jeudi 23 mars
Spectacle scolaire « Chuut ! Lectures bruitées »



Lundi 27 mars
Exposition de printemps de l'ARAL



Samedi 1^{er} avril
Spectacle « Tria fata »



Pendant les travaux, retrouvez
toutes les informations utiles sur
clechantier.fr



+ **clermont**
auvergne
métropole

Clermont Auvergne Métropole franchit une étape importante dans sa grande transformation. Pour atteindre ce nouvel horizon, synonyme d'un plus grand respect de l'environnement, de sobriété énergétique, d'équité entre les habitants et d'attractivité, des travaux sont nécessaires. Les grands chantiers démarrent en 2023 : entre les embouteillages, les déviations et les itinéraires de remplacement pour les bus, les habitudes de déplacement seront bouleversées.

Inspire

La mise en œuvre du projet Inspire vise une mobilité plus écologique, plus juste et plus performante. Pour cela, un nouveau réseau de transport en commun irriguera l'ensemble du territoire, autour de trois lignes principales : la A du tramway, et les B et C sur des voies réservées qu'emprunteront des bus électriques fiables et confortables.

Le réseau de bus sera restructuré pour desservir de façon plus directe les centres urbains et connecter les communes de la métropole entre elles.

Réseau de chaleur

Le déploiement des réseaux de chaleur urbains illustre une volonté de décarboner le territoire et de lutter contre le changement climatique, tout en étant vertueux sur les plans économique et social. Actuellement, le territoire métropolitain dispose de quatre réseaux de chaleur urbains :

un à Royat, un à Beaumont et deux à Clermont-Ferrand. Leur extension et leur interconnexion permet depuis fin 2022 d'alimenter de nouveaux bâtiments dans les secteurs de la gare SNCF, Estaing et République.

Le déploiement se poursuit avec la création d'un réseau de chaleur au sud du territoire (quartier Saint-Jacques, Aubière et Beaumont).

Réseau d'eau et d'assainissement

Les équipes de la Métropole profitent des chantiers urbains et de voiries pour renouveler en même temps les réseaux d'eau potable et d'assainissement pour fiabiliser et sécuriser la distribution de l'eau.

Viaduc Saint-Jacques

Le viaduc Saint-Jacques sera réhabilité à partir de cet été. Prévus pour durer un an, ces travaux nécessiteront une coupure totale de la circulation pendant 15 jours début août 2023, ainsi que pendant 28 nuits réparties sur toute la durée du chantier. Le trafic routier se fera uniquement dans le sens descendant durant quatre mois.

Schéma cyclable

De nouveaux aménagements vont être réalisés dans l'ensemble de la métropole pour compléter et améliorer le maillage déjà existant. En 2023, seront concernés l'axe Clermont/Cournon, Lempdes, Pont-du-Château et Pérignat-lès-Sarliève.

COMMENT S'INFORMER ?

- ✓ Principaux travaux de réseaux et aménagements de la Métropole : clechantier.fr
- ✓ Transports en commun : t2c.fr
- ✓ Réseaux de chaleur urbains : reseauchaleur-clauvae.idex.fr
- ✓ Inspire : inspire-clermontmetropole.fr

LES RÉFLEXES MOBILITÉ À ADOPTER PENDANT LES TRAVAUX

- ✓ Le covoiturage
- ✓ Les parkings-relais notamment Margeride à Aubière et Henri-Dunant à Saint-Jacques
- ✓ Les bus : nouveaux itinéraires et nouveaux arrêts pour contourner les travaux
- ✓ C.vélo : la première demi-heure est gratuite

Évolution de l'impact des travaux

2023		2024		2025		2026
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1



Forte



Très forte



Forte



Moyenne



Mai à Septembre 2023

MAI

- ✓ **8 mai**
Cérémonie commémorative
de la Victoire du 8 mai 1945
Dépôt de gerbes et vin d'honneur
- ✓ **Du 12 au 27 mai**
Exposition Jill Bonnaud
Galerie du Parc
- ✓ **24 mai**
Découverte du puy Giroux
Fête de la Nature
- ✓ **26 mai**
« Agota » dans le cadre
de la saison culturelle
Salle Raynoird

JUIN

- ✓ **2 juin**
« Joulik » dans le cadre de la saison
culturelle - salle Raynoird
- ✓ **3 juin**
Demi-finale Championnat de
France Rugby Féminin Elite 1
Terrain Michel-Brun
- ✓ **Du 8 au 11 juin**
L'Eveil Romagnatois
célèbre ses 140 ans
Salle Raynoird
- ✓ **Du 8 au 14 juin**
Exposition ateliers du centre social
Galerie du Parc
- ✓ **10 juin**
Fête du village de Saulzet-le-Chaud
- ✓ **12 juin**
Collecte de sang - salle Raynoird

14 juin

Fête du Centre Social
Parc de Tocqueville

15, 16, 17 et 18 juin

Spectacles des arts vivants
FLEP - Salle Raynoird

21 juin

Fête de la musique
Parc de Tocqueville

Du 16 au 23 juin

Exposition céramique du FLEP
Galerie du Parc

24 juin

Festival sportif du FLEP
FLEP

25 juin

Repas - Fête de la Rue

JUILLET

1^{er} juillet

5^e édition du Pique-Nique-Blues
Parc de Tocqueville

5, 12, 19 et 26 juillet

Animations des Mercredis au Parc
Parc de Tocqueville

13 juillet

Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Concert de l'Eveil romagnatois

14 juillet

Fête nationale
Dépôt de gerbe et vin d'honneur

20 juillet

Séance « un été au ciné »
Terrain Michel-Brun

SEPTEMBRE

9 septembre

Forum des associations
romagnatoises
Parc de Tocqueville

9 et 10 septembre

Fête du village d'Opme

11 septembre

Collecte de sang
Salle Raynoird

Du 11 au 17 septembre

Exposition des Arts et Traditions
par la Pastourelle d'Auvergne
dans le cadre des Journées
Européennes du Patrimoine
Galerie du Parc

16 septembre

- Concert dans le cadre des
Journées Européennes du
Patrimoine - Église d'Opme
- Brocante de la Fête de la Rue
Parvis et salle Raynoird

22 septembre

« Ce ne sera pas long » dans le
cadre de la saison culturelle
Salle Raynoird

23 et 24 septembre

Virade de l'Espoir

Du 23 septembre au 8 octobre

Exposition d'Automne de l'ARAL
Galerie du Parc

Ce calendrier est donné
à titre indicatif.
Il est susceptible d'être modifié.

www.ville-romagnat.fr



ARAL

Les activités de l'ARAL se diversifient et ont rencontré leur public.

L'atelier ouvre le jeudi après-midi et le vendredi matin. Un rendez-vous mensuel convie les deux ateliers autour des travaux en cours pour un moment d'échange et de convivialité.

Le nu académique est proposé une fois par mois, hors trêve hivernale.

Des stages animés par Florence Mégardon, plasticienne, se déroulent régulièrement et à la demande. Les thèmes déjà abordés sont le corps et le visage, de face et en raccourci. Viendront ensuite la main ainsi que d'autres techniques comme le dessin au stylo à bille.

Le printemps de l'ARAL s'est déroulé du 23 mars au 6 avril 2023. Une douzaine d'artistes ont proposé leurs œuvres aux techniques, comme toujours, variées.

La sculptrice invitée était Amanda Peters. C'est une technicienne de la terre et une créatrice d'objets plastiques, poétiques, étranges et attirants qui transposent le réel et posent question. Elle allie avec talent imagination et rigueur. Chacune de ses créations est une histoire créée avec lenteur en fonction de la loi dictée par la matière.

L'exposition d'automne se tiendra du 22 septembre au 8 octobre 2023. Ce devrait être à nouveau une exposition collective.

Les artistes vous invitent à surveiller les panneaux lumineux, affiches et banderoles informatives.

L'ARAL connaît un réel essor et souhaite continuer dans ce sens.

N'hésitez pas à envoyer vos coordonnées si vous souhaitez être informé(e) par mail :
aral.peintres@gmail.com



Eveil Romagnatois

La batterie Fanfare de l'Eveil Romagnatois s'est déplacée dans le Beaujolais afin de participer à la traditionnelle fête des conscrits de Villefranche-sur-Saône le 29 janvier 2023. Cette fête traditionnelle remonte au XIX^e siècle, elle est organisée tous les ans au cours de la dernière semaine de janvier et sa renommée dépasse depuis longtemps le seul territoire de notre région. À l'époque du tirage au sort des conscrits qui s'effectuait à l'Hôtel de Ville, les jeunes hommes de 20 ans faisaient la fête avant d'être appelés à servir sous les drapeaux et cela durant de longues années. Or, pendant le Second Empire, deux jeunes Caladois se présentèrent devant les autorités vêtus avec habit noir et gibus (chapeau haut de forme du nom de son inventeur Antoine Gibus). L'année suivante, leurs successeurs firent de même. La coutume s'instaurait.



Le Jour J, les conscrits de toutes les décennies déboulent au niveau de la rue Nationale et font « la Vague » (c'est-à-dire qu'ils cheminent alternativement par rangées de gauche à droite, donnant un effet de vague au défilé). Chaque classe d'âge est précédée solennellement par une fanfare. Ce grand cortège fait le parcours dans le sens aller et retour de la rue principale. Nos musiciens et musiciennes ont rejoint les autres formations qui accompagnaient les conscrits des classes en «3» dans leur vague avec une mention spéciale pour Elias, Nolan, Aella, Lucas et Quentin qui ont intégré la formation pour cette occasion.

La batterie fanfare sous la houlette de Cédric Manenc a ainsi défilé devant une foule dense et compacte qui s'agglutinait tout au long des trottoirs de chaque côté de la rue pour voir passer les musiques et leurs conscrits.



FASILA Danser



Une nouvelle saison s'est écoulée pour les danseurs de Fasila Danser

Les cours, dispensés par Edith, secondée par son mari Guy, se déclinent les mardis, mercredis et vendredis entre les salles municipales du Crest et de Romagnat.

Bénévoles et passionnés, leur entrain communicatif anime donc ces soirées dans une ambiance toujours détendue pour s'initier au rock, tango, paso-doble, bachata, chachacha, rumba, madison et autres danses de salon et danses en ligne.

Vous avez pu notamment retrouver nos danseurs lors des prestations de l'association pour le marché de Noël en décembre 2022, pour les 50 ans du don du sang à la salle Raynoird le 5 mars dernier ou à l'occasion du repas dansant annuel de l'association le 19 mars 2023.

D'autres réjouissances ont rassemblé les membres les plus assidus de notre association lors de diverses soirées dansantes dans la région. La convivialité restant le maître mot de l'association, les membres se retrouvent régulièrement pour une soirée gâteaux où chacun apporte à chaque fois une gourmandise de plus à déguster après un rock débridé ou une valse dans les règles de l'art.

Mais l'année associative s'achève donc et nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour nous rejoindre et partager dans une saine ambiance tous les bienfaits de cette pratique avec nos membres déjà porteurs de nouveaux projets.

Les parquets vous attendent et nous vous invitons à vous renseigner si vous souhaitez nous rejoindre pour danser !

Contacts : fasiladanser-association@laposte.net ou 06 73 45 06 32



Pastourelle d'Auvergne

Fière du succès de l'exposition de septembre 2022 sur les modes en Auvergne, La Pastourelle d'Auvergne poursuit son travail de recherche et de collectage. Afin d'établir une carte des différentes modes de coiffes qui ont été portées dans les différents terroirs, nous avons besoin de

vous ! En effet, si vous possédez des photos de famille (mariage, réunions, etc.) où apparaissent des femmes en coiffe, cela nous intéresse. Et si vous connaissez l'identité des personnes, c'est encore mieux ! Vous pouvez nous contacter ou simplement nous envoyer vos photos par mail ou par la messagerie de notre page Facebook. Votre aide nous est indispensable dans notre mission de préservation du patrimoine vestimentaire de notre région. Bien entendu, le fruit de ce collectage fera l'objet d'une prochaine exposition.

Nous sommes également preneurs de tous types de vêtements anciens dont vous voudriez vous défaire, afin d'enrichir notre collection. Vous pouvez également nous les prêter pour que nous les étudions. Nous vous remercions sincèrement pour l'intérêt que vous porterez à notre recherche.

L'atelier couture, qui se réunit 2 fois par mois à la salle des banquets afin de confectionner les costumes des danseurs, a besoin de renfort. Alors, si vous voulez mettre vos compétences au service du groupe, n'hésitez pas à nous contacter.

Enfin, nous recherchons des danseurs et des musiciens traditionnels. Nos répétitions sont ouvertes à tous ! Nous nous retrouvons un vendredi sur deux, à 20 h 45, salle des banquets à Romagnat et un mardi sur deux, à 20 h, maison des associations à Chamalières.

Contacts : 06 63 59 43 76 ou 06 66 03 84 45



Semaine du cinéma hispanique

Les spectateurs étaient nombreux, comme à l'accoutumée, pour la séance de l'association Semaine du cinéma hispanique dans le cadre de la saison culturelle de Romagnat, le mercredi 1^{er} février. La présidente Esperanza

Munoz est soucieuse de présenter d'autres réalités du cinéma d'Espagne et d'Amérique latine.

Toujours dans un esprit d'ouverture, les Romagnatois ont su apprécier l'humour argentin, dans cette comédie policière hors pair, « le Braquage du siècle » d'Ariel Winograd. Inspiré de faits réels, en Argentine (2006), il s'agissait de l'un des plus célèbres hold-up de l'histoire de l'Argentine ; des acteurs renommés ont apporté du piment à ce fabuleux récit.

La bonne humeur s'est fait ressentir durant toute la séance qui s'est achevée par le verre de l'amitié, offert par l'association... Alors à une prochaine fois !

Renseignements : cinehispanique.fr

Facebook et Instagram



L'Assemblée Générale du FLEP du 25 janvier 2023, organisée dans nos locaux, a compté une centaine de participants qui ont élu deux nouveaux membres au conseil d'administration. Il s'agit de Séverine Vernier, adhérente assidue et de Stéphane Roux, professeur bénévole.

Avec eux, neuf autres personnes sont soucieuses du fonctionnement collégial du FLEP. Monique Chartier succède à Jean Alamar en tant que présidente, Stéphane Roux et Paul Rigard sont vice-présidents, Mireille Durif, trésorière, et Jean Alamar reste néanmoins très impliqué puisqu'il occupera le poste de secrétaire adjoint aux côtés de Brigitte Fargeix, secrétaire.

La vie du FLEP reste très animée avec une fréquentation de presque 2 000 adhérents répartis dans les 43 activités et stages proposés.

Beaucoup de temps forts égaient les journées et week-ends du FLEP.

Vous avez connu une semaine de portes ouvertes, un escape game à Noël, des stages de découverte de hip-hop, de mosaïque, de claquettes, d'énergétique chinoise, de couture, de danse senior...

La fin d'année et l'arrivée des beaux jours vous réservent encore bien des surprises :

✓ Le grand Spectacle des arts vivants du FLEP avec pas moins de 7 spectacles.

Notez bien les dates :

- Mercredi 14 juin 2023
- Vendredi 16 juin 2023
- Samedi 17 juin 2023
- Dimanche 18 juin 2023

Vous trouverez le détail du programme sur notre site ou sur des affiches !



✓ Le Festival sportif du FLEP : samedi 24 juin 2023. Il se déroulera dans notre structure et mettra en lumière tous les sports dispensés chez nous et se terminera par un buffet convivial.

Réservez dès à présent votre journée !

Et bien sûr, n'oublions pas notre nouvelle mission : la distribution de la plaquette 2023/2024 par nos super distributeurs. Cette action sera menée par tous les adhérents volontaires et disponibles la première semaine de juillet. Vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître au secrétariat.

Comme vous le constatez, le FLEP reste dynamique et propose sans cesse de nouvelles expériences ! Si vous possédez un talent, ou si vous pratiquez une discipline artistique, sportive ou culturelle non présente au FLEP, n'hésitez pas à pousser notre porte et venir nous la présenter.

La diversification et la nouveauté sont notre leitmotiv.

A bon entendeur, salut !



Comité des fêtes de Romagnat

Le comité des fêtes de Romagnat se remet en ordre de marche, après une période de grand calme pour raison de Covid ou autres. C'est pourquoi une assemblée générale s'est tenue récemment, au cours de laquelle un



bureau a été élu : Sébastien Morange président, Anthony Courtalzac secrétaire, Edith Chaput trésorière.

Une AG extraordinaire s'est aussi tenue mi-avril. A la suite d'un marché de Noël apprécié, quelques projets sont en cours d'organisation. La communication sera relayée par voie de presse et panneaux lumineux de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter, toutes les adhésions seront bienvenues, téléphone 07 68 61 28 84

Mail : comitedesfetesromagnat@gmail.com



Foyer rural d'Opme

Organisé par le Foyer rural, le spectacle de Noël du dimanche 11 décembre après-midi proposé par la compagnie «Juste à temps» nous a présenté « Chromus » un spectacle drôle et poétique où le comédien devient tour à tour clown, jongleur, acrobate, magicien... dans un décor empilé de cartons d'où surgissent plein de surprises. Avec la participation d'un public nombreux où les enfants et les plus grands se sont montrés captivés par les prouesses de l'artiste.



Dates des prochaines manifestations organisées par le foyer

- ✓ samedi 13 mai matin : troc plantes
 - ✓ samedi 3 juin matin : vide placard (vêtements enfants, puériculture, jouets)
 - ✓ dimanche 18 juin : voyage annuel à Moulins (visite du musée du costume...)
 - ✓ samedi 1er juillet : fête de l'été – concert en soirée
 - ✓ week-end du 9 et 10 septembre : fête du village (concours de pétanque, chants chorale, repas...)
- Pour tous renseignements nous contacter : fropme63@gmail.com



Comité de Jumelage

L'assemblée générale du comité de jumelage a eu lieu le 3 décembre suivie du partage de la galette des rois le 20 janvier.

Un petit comité s'est rendu à Terrasson (Dordogne) pour rencontrer les membres du comité de jumelage de Salles afin d'échanger les projets pour 2023.

Une visite à Romagnat est prévue début juin et un programme festif doit être organisé pour l'occasion.



Croix-rouge française

La vestiboutique boutique de Romagnat est située au 40bis rue Fernand-Forest à Romagnat, les bénévoles vous accueillent tous les lundis de 9 h à 12 h, mercredis de 14 h à 17 h et samedis 10 h à 16 h.

Tout le monde est bienvenu dans notre vestiboutique. Vous pouvez acheter à petits prix ou encore déposer les vêtements, le linge de maison, la vaisselle, les bibelots, les sacs et chaussures qui dorment dans vos placards et même en bon état ou usé car après un premier tri les vêtements usés sont retournés chez nos amis d'Emmaüs qui enchaînent avec le recyclage.

Notre but étant de venir en aide aux nécessiteux, les personnes en situation de précarité, les SDF et autres se servent gratuitement dans notre vestiboutique.

Nous pouvons également nous déplacer sur rendez-vous pour faire des ramasses chez des personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

En achetant, en donnant ou encore en devenant simplement bénévole dans notre unité locale, vous soutenez donc La Croix rouge d'une manière comme une autre et sans vous, sans vos dons, sans votre générosité La Croix rouge ne vivra pas.

Renseignements : 06 78 82 46 95



Don du sang

Pour fêter les 50 ans de l'association des donneurs de sang de Romagnat et la tenue de l'assemblée générale départementale 2023 dans notre ville, l'idée nous est venue de faire participer aussi les enfants.

Un concours de dessin sur le sujet a été proposé pendant les vacances de février aux enfants du centre de

loisirs (les 6/8 ans et les 8/10 ans) après leur avoir expliqué ce qu'est le don du sang et répondu à leurs questions très pertinentes.

19 dessins exécutés avec talent et imagination ont été exposés dans la verrière de la salle André Raynoird durant l'assemblée générale départementale du 5 mars dernier. Les participants ont été heureux de voter pour désigner l'esquisse qui les a le plus touchés.

Le dépouillement a eu lieu le lundi 13 mars et les dessins à nouveau exposés lors de la collecte du 27 mars. Des récompenses ont été distribuées aux artistes en herbe et un goûter leur a été offert.

Un grand merci à tous.



EREA

Profitant de son implantation privilégiée au cœur de la nature et dans des locaux chargés d'histoire, l'EREA, en articulation avec les formations proposées, poursuit sa dynamique d'ouverture sur son environnement.



Une première en France, la classe ULIS Défense

La fin de l'année 2022 a été marquée à l'EREA par la mise en place d'une CDSG (Classe Défense et Sécurité Globale). Une première en France puisque c'est la première convention signée entre une unité militaire et un dispositif ULIS d'inclusion scolaire. La convention avec la DMD 63 (délégation militaire départementale) a été signée le 1er décembre entre Madame Barbez, directrice

de l'EREA, Monsieur le Recteur Benmiloud et le Général Babry, délégué militaire départemental. Interrogés par les journalistes de France Bleu, France 3 et La Montagne, les élèves ont pu faire part de leur intérêt pour ce projet et présenter leur devise : « unis comme les doigts de la main ».

Associés à cet événement, les propriétaires du château d'Opme ont proposé aux élèves et personnes présentes de visiter ce lieu qui, pendant la Seconde Guerre Mondiale, a hébergé le maréchal de Lattre de Tassigny. Une étape chargée de sens, le maréchal ayant été fondateur de l'école des cadres militaire d'Opme dont les locaux sont devenus ceux de l'EREA. Ce projet d'éducation citoyenne se poursuivra pendant plusieurs années. Au programme, un travail sur les « personnes inspirantes » à partir des noms donnés aux établissements scolaires.

Génération 2024, rencontre avec Nicolas Valentim

Plus récemment Nicolas Valentim, champion paralympique, était l'invité d'une table ronde réunissant quatre classes du collège : 3ème PM, CAP 2a et les deux classes d'ULIS. Le champion de rugby fauteuil est bien connu des collégiens de l'EREA auprès desquels il intervient pour faire connaître ce sport aux élèves. Cette action s'inscrit dans le cadre des projets d'EPS en lien avec les prochains Jeux olympiques, l'EREA ayant obtenu la labellisation Génération 2024.

Cette rencontre est le résultat d'un travail pluridisciplinaire au croisement de différents projets conduits dans l'établissement. Après avoir préparé des questions en cours de français, les élèves de 3ème Prépa Métiers, guidés par l'intervenant de « Plein la bobine », Thibaud Dechance, ont installé un plateau TV afin de réaliser et filmer l'interview dans des conditions professionnelles. Les élèves de l'ULIS ont pu rencontrer une « personnalité inspirante », un des fils conducteurs des actions conduites dans le cadre de la classe défense.

Nicolas Valentim a répondu aux différentes questions des élèves sur la vie quotidienne d'une personne porteuse de handicap, sur les incidences sur son parcours scolaire et professionnel qui lui ont permis de devenir à la fois champion et éducateur sportif auprès de l'association Handischool.

Moment de découverte et d'éducation aux différences, cette rencontre constitue une étape de l'éducation des élèves à une citoyenneté ancrée dans le concret. Une citoyenneté que certains d'entre eux développeront en fin d'année scolaire en s'impliquant dans l'accompagnement des Global games de Vichy.



Les Fessous de Romagnat

Depuis leur dernière rencontre plénière lors du repas des vendanges fin 2022, et alors que les vignes sont restées en hibernation, les Fessoussois ont eu deux occasions de se retrouver nombreux, en mars :

- ✓ pour déguster (toujours avec modération) les petits et

grands vins rapportés de leur petite virée en Beaujolais, à l'invitation de leurs viticulteurs favoris, autour d'un saucisson au marc cuisiné par Pierre et Joseph, avec Etienne au service des vins, et Nicole toujours active pour l'accueil des convives et soucieuse de leur bien-être.

✓ quelques jours plus tard, l'Assemblée Générale de notre encore jeune association (5 ans) s'est tenue, toujours en présence de 48 d'adhérents présents porteurs de 8 procurations sur un total de 68 adhérents ce qui prouve son dynamisme et sa convivialité.

Quelques nouveaux adhérents ont d'ailleurs grandement apprécié ces deux bons moments...ainsi que la jeunesse de la présidente !!

Le verre de l'amitié qui a suivi a une fois encore prouvé l'excellence des productions de rosé de Chomontel, avec comparaison des crus 2020, 2021 et nous savons que 2022 ne fera pas tache (sauf peut-être sur les T-shirts...) après les deux excellentes premières cuvées !

Les autres moments de partage sont plus sportifs puisqu'il faut œuvrer au pied des ceps. Heureusement des mains fidèles s'activent toujours pour l'entretien habituel de la vigne de Chomontel et de celle du rond-point, devant laquelle les passants romagnatois saluent toujours avec sympathie les heureux viticulteurs qui y travaillent vaillamment !

lesfessousderomagnat@gmail.com

Adresse : Les Fessous de Romagnat – mairie de Romagnat.



AMAP de Romagnat

Ancrée depuis maintenant douze ans dans le quotidien des Romagnatois et Romagnatoises, on ne présente plus l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Cependant, pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas encore notre association, nous vous invitons à vous renseigner sur notre fonctionnement, et suivre notre actualité et nos projets sur le site de l'AMAP : www.amap-deromagnat.org

Pour rappel, le principe d'une AMAP est un engagement mutuel entre des producteurs locaux et des consommateurs (les « amapiens »), pour offrir aux premiers des ventes stables ainsi qu'un écoulement régulier à un prix juste, et aux seconds des produits certifiés bio et locaux

de qualité, le tout dans un lien de confiance et de solidarité. L'AMAP fonctionne toute l'année, grâce à l'action de bénévoles, qui permettent à nos vingt-trois producteurs de venir vous proposer chaque semaine, chaque mois, ou de façon plus ponctuelle, des produits bios, de qualités et en circuits courts. Nous organisons aussi à une échelle plus large des commandes spécifiques sur des produits qui ne se trouvent pas en bio localement comme des kiwis, des abricots, des pruneaux ...

Nous étudions régulièrement les propositions de nouveaux producteurs locaux et bio désireux de partager leur engagement auprès du réseau des AMAP. Ainsi nous accueillons depuis cette année, Nicolas Santailler, le boulanger d'Opme, qui nous propose des viennoiseries certifiées AB. Il vient à l'AMAP toutes les deux semaines avec les produits commandés par les Amapiens. Actuellement, nous étudions aussi l'éventualité de proposer aux amapiens des canards grâce à une productrice d'Isserteaux dans le Puy-de-Dôme.

Par ailleurs, lorsque que cela est possible, l'AMAP organise des événements festifs et culturels.

Ainsi, en décembre nous avons reçu Anthony Fardet, chargé de Recherches en Alimentation Préventive, Durable & Holistique à l'INRAE de Theix pour une conférence : « Les 3 règles d'or pour manger sain, éthique, durable ». Ce fut l'occasion d'un dialogue et d'échanges très enrichissants sur une thématique d'actualité, en particulier les dangers qu'il y a pour chacun d'entre nous, et collectivement pour la société, à consommer des produits ultra-transformés c'est-à-dire des aliments déstructurés puis réassemblés, dans lesquels on ne retrouve plus la matrice originelle ; matrice qui permettrait à l'aliment de jouer son rôle nutritif essentiel au bon fonctionnement de l'organisme.

Les conclusions d'Anthony Fardet nous encouragent à poursuivre notre mode de consommation en AMAP car il est clair qu'en faisant ses courses alimentaires auprès des producteurs locaux, il est aisé d'appliquer la règle d'or des 3V : manger Vrai (non transformé), Végétal (en grande proportion) et Varié, de préférence bio, local et de saison pour s'assurer une alimentation saine, éthique et durable.

De plus, ce mode de consommation minimise l'impact environnemental de notre assiette tout en soutenant l'agriculture paysanne locale. Vous pouvez retrouver un compte-rendu complet de cette conférence sur le site de l'AMAP (www.amapderomagnat.org, rubrique « Fonctionnement de l'AMAP de Romagnat », puis « La vie de l'AMAP », puis « Les soirées projection débat », puis « 2022 » et cliquez sur « Lire l'article sur cette conférence débat »).

Nous avons pu également participer à une soirée cinéma, le 20 janvier à l'initiative de l'AMAP de Cournon, autour du film documentaire « Terre de femmes – le souci de la terre » de Marie-Ange Poyet, qui présente le portrait de douze femmes de la région AURA qui témoignent, aujourd'hui, de la place qu'elles revendiquent dans l'agriculture paysanne. Alors n'hésitez pas, venez nous rencontrer pendant la distribution hebdomadaire chaque mardi entre 18 h et 19 h 30 dans la verrière de la salle André-Raynoird, avenue

des Pérouses. Vous y trouverez un accueil chaleureux, la réponse aux questions que vous vous posez, et la possibilité d'adhérer si vous êtes convaincus moyennant une adhésion de 10 ou 8 euros. Vous pouvez également nous contacter par mail : amapderomagnat@gmail.com



Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation (ASSFV)

L'ASSFV ne manque pas d'idées au service de tous les Romagnatois. L'association a été créée il y a déjà un an suite à la mobilisation du Collectif de sauvegarde du site de l'ancien FLEP (12 avenue de la République), qui a rassemblé plus de 1400 signataires. Elle reste attentive au devenir de ce site idéalement situé : il est tout proche de la mairie ; il fait partie du parc de Tocqueville avec une vue magnifique sur la chaîne des Puys et la ville de Clermont.



La Mairie a réuni au premier semestre 2022 un groupe-projet restreint avec 6 représentants des Romagnatois. Ce groupe a retenu trois pistes de valorisation : le déménagement de la crèche, le développement d'activités intergénérationnelles incluant une attention particulière aux adolescents et aux aînés et la valorisation paysagère en lien avec le parc.

Lors de nos réunions de l'association et lors de nos contacts avec les habitants, nous avons déjà collecté beaucoup d'idées pour la valorisation du site de l'ancien FLEP. Nous les avons regroupées en 10 grandes orientations :

1. installer un pôle de la petite enfance : une crèche agrandie avec réouverture de consultations médicales
2. profiter du déménagement de la crèche pour réaménager le Centre Social et en améliorer l'accessibilité
3. créer un tiers-lieu avec de multiples activités : ateliers de réparation, échange de savoirs, Fab'Lab...
4. aménager un vaste espace vert, avec jardin, parcours de santé...
5. proposer à la Métropole l'installation dans ce cadre de

verdure d'une médiathèque plus grande

6. créer une maison des associations dans l'actuelle médiathèque libérée

7. créer un local dédié pour les jeunes : éclaireurs...

8. développer des activités pour les ados : skate-park, salle de jeux, lieu de formation intergénérationnelle

9. créer des gîtes dans les bâtiments qui jouxtent la mairie : logements d'urgence, gîtes touristiques...

10. réinstaller, ou maintenir, le Centre aéré (ALSH) sur le site de l'ancien FLEP

D'autres idées de valorisation de cet espace au service de tous peuvent encore émerger, notamment dans le cadre d'un débat public que nous attendons toujours.

Nous sommes force de proposition et de mobilisation pour accompagner les élus dans leurs choix pour le bien-vivre à Romagnat.

Nous tenons à ce que ce site reste public et accessible à tous les Romagnatois.

Nous attendons toujours de la Municipalité la déclaration de cet engagement.

Au contraire, au fil des mois qui s'écoulent, le maire répond de façon de plus en plus évasive et floue aux questions qui lui sont régulièrement posées.

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale de l'ASSFV, le mercredi 24 mai à 19 h, salle Jacques-Prévert. Elle est ouverte à tous.

Venez nous rejoindre, et adhérer si vous souhaitez nous accompagner dans cette démarche d'avenir pour notre commune. Le montant de la cotisation est de 2 euros pour 2023.

Association pour la Sauvegarde du Site du FLEP et sa Valorisation

Mairie, Château de Bezance, 20 avenue de la République, 63540 Romagnat

Mail : ssfromagnat@gmail.com



Chomontel Quartier Nature

L'association Chomontel Quartier Nature a soufflé sa première bougie.

Un an d'existence, près d'une cinquantaine d'adhérents (essentiellement des riverains), et déjà de beaux moments de partage à son actif, en dehors des réunions avec la mairie.

Fin novembre, à l'occasion de l'AG anniversaire, l'association a lancé une opération « site propre » auprès de ses adhérents. Armés de gants et de sacs poubelles, les riverains de tous âges sont partis faire le tour du puy de Chomontel avant de rejoindre la croix en son sommet. La récolte a malheureusement dépassé tout ce qui avait été imaginé. Du pneu de voiture, en passant par les bâches en plastique, des morceaux de bétons abandonnés et autres gravats, sans oublier les centaines de bouteilles et canettes plus ou moins dissimulées dans les taillis : c'est un plein chargement qui a été déposé à la déchèterie de Romagnat, et soigneusement trié.

Cette première illustre parfaitement l'engagement de l'association, née pour préserver la qualité de vie dans le quartier de Chomontel et la Condamine, et protéger le site durablement pour les générations à venir.

contact@chomontelquartiernature.fr
Tél. 06 07 91 73 67 - 06 82 37 67 84



XC63 XC63

Le XC 63 se prépare

La reprise sonne pour le XC 63 après une préparation hivernale sérieuse.

En décembre, un stage d'oxygénation a regroupé 25 compétiteurs pour lancer la saison et en février le club a déplacé 50 membres en Espagne pour rouler sous des températures clémentes. 20 jeunes de l'école de cyclisme sont partis du 5 février au 11 février 2023 et 32 compétiteurs du 12 au 19 février 2023. Le camp de résidence a été posé vers Banyoles pas très loin de Gérone dans une somptueuse villa permettant aux jeunes et moins jeunes de disposer de tout le confort nécessaire pour bien se reposer après l'effort.



Première épreuve internationale les samedi et dimanche 24 et 25 février 2023 à Banyoles avec de belles performances de nos juniors féminines et de nos 9 compétiteurs de la N1 et de la N3 déplacés sur cet événement. Le XC 63 version 2023, ce sont 4 équipes nationales (une

naionale 1 et une nationale 3, un team enduro et un team exclusivement féminin) ; une école de cyclisme de plus de 100 jeunes, 15 éducateurs et 215 adhérents dont 175 licenciés ; 36 féminines et un groupe de raideurs qui a déjà participé en Espagne à une première belle épreuve sur 4 jours ; une classe à horaires aménagés et une section sportive scolaire. La saison s'annonce riche de grands moments sportifs.



Assemblée Générale 2022

Après deux ans d'Assemblée Générale à distance pour cause de Covid, les adhérents ont répondu présents à cet événement important pour la vie du club le 8 décembre 2022 dans la salle Jacques-Prévert à Romagnat. Ils ont pu constater l'implication de la municipalité et du Comité Départemental de Tennis. En effet, cette assemblée a compté les présences de Philippe Ceyssat, adjoint en charge des sports, ainsi que Joëlle Delteil, présidente du Comité de Tennis du Puy de Dôme.

Le déroulement de l'assemblée générale, menée par sa nouvelle présidente Caroline Causse, a permis de valoriser l'implication des dirigeants, des bénévoles et enseignants dans les activités proposées par l'association.



A noter cette année un motif de satisfaction supplémentaire : la remise de récompenses à de jeunes joueurs et joueuses pour leurs résultats prometteurs. Enfin de nouveaux projets sont en cours de réflexion pour tenter de dynamiser encore plus le club dans les années à venir.

Tournoi OPEN 2023

L'Open de tennis du Romagnat vient de se terminer après trois semaines et 172 matchs disputés. Cette année encore, le tournoi est un succès. Cette réussite est celle des bénévoles sans qui rien ne serait possible et celle des joueurs qui ont brillé sur les terrains du Club.

Comme à l'accoutumée, le tournoi romagnatois a attiré de nombreux joueurs et joueuses de bon niveau, parfois venus de loin (Bourgogne, Luxembourg, Pyrénées, DOM-TOM...). Chez les dames, c'est Eva Perrenx (2/6) du Longvic ALC qui l'emporte devant Mathilde Humbert du Basse Ham TC (1/6) après un beau match. Quant aux messieurs, retour victorieux d'Hugo Groliere (1/6) du Riorgeois TC face à Yannick Baluska (1/6) du Basse Ham TC.

Comme le veut la tradition le tournoi s'est achevé autour d'un verre de l'amitié après la remise des prix.

Prochains rendez-vous sur les courts : les rencontres par équipe jeunes et, en ligne de mire, les interclubs adultes tous les week-ends de mai.



ASR plongée

Première sortie en mer de la saison.

La saison 2022-2023 a débuté par notre traditionnelle sortie du mois d'octobre qui nous a permis de nous retrouver à Cassis, avec le Club Narval Plongée, qui nous a proposé des plongées dans les calanques malgré une mer bien agitée. Mais que ça fait du bien de se retrouver tous, avec notre bonne humeur et notre envie d'aller explorer les fonds marins.

Contrôle du matériel : c'est du sérieux !

Tous les ans, une journée est organisée au club en décembre pour effectuer les inspections visuelles des bouteilles et réviser le matériel de plongée. Les licenciés qui inspectent les bouteilles ont suivi une formation spécifique pour devenir Technicien Inspection Visuelle (TIV).



Début de saison prometteur pour la PSP !

Dimanche 28 février se sont tenus à la piscine de Coubertin, les championnats (départemental et régional) de Plongée Sportive en Piscine (PSP). Nos 6 compétiteurs ont brillé lors de cette compétition, ils sont tous qualifiés pour le Championnat de France de PSP les 3 et 4 Juin 2023 à Limoges.

17 titres remportées lors de ces Championnats Départemental et Régional : 11 premières places, 2 secondes places et 4 troisièmes places auxquels il faut ajouter une troisième place pour le club au classement par équipe.

Individuel par catégorie :

✓ Jean Guerrero (master3_V6) : champion départemental et régional pour le Trial et une troisième place pour le 50m émergence 6Kg.

✓ Brigitte Guerrero (master3_V6) : 3e place au Trial et au 50 m émergence 6Kg

✓ Philippe Zaluzec (master3_V5) : 3e place au Trial.

Mixte :

✓ Brigitte et Jean Guerrero (master3_V6) : champions départementaux et régionaux de l'épreuve de l'octopus.

✓ Annick Michaud et Philippe Zaluzec (master3_V5) : 2e place pour l'épreuve de l'octopus.

Par équipe :

✓ Brigitte Guerrero et Annick Michaud : championnes départementales et régionales de l'épreuve du combiné.

✓ Philippe Zaluzec et Stéphane Mercier (master2_V3) : champions départementaux et régionaux de l'épreuve du combiné.

✓ Brigitte et Jean Guerrero avec Annick et Jean-Luc Michaud : champions départementaux et régionaux de l'épreuve Relais 4 X 50m Torpedo (master3_V5).

Autres résultats pour notre équipe : Top 3 des meilleurs clubs par nombre de points : AS Romagnat 3e.

Arbitrage : Annick Michaud, Vincent Thave.

Bravo à nos pspeurs, rendez-vous aux prochains championnats : Tours, Dijon, Brive et le Championnat de France à Limoges.



Romagnat Pétanque

En accédant aux phases finales de la Coupe du Président 2022-2023, les pétanqueurs de Romagnat ont bien débuté leur saison. Vainqueurs en demi-finale de la Pétanque de la Gare, ils se sont inclinés de justesse en finale face à Cébazat. Un beau parcours dans cette compétition départementale au cours de laquelle les joueuses et joueurs ont fait briller les couleurs de Romagnat. L'équipe est engagée en Coupe de France pour cette nouvelle saison.

En avril, les compétitions officielles ont débuté pour les compétiteurs avec les Préliminaires et éliminatoires des Championnats de France. En mai, place aux vétérans avec le Championnat des Clubs. Avec quatre équipes en course, nul doute que les résultats seront cette année encore au rendez-vous. Une équipe participera dès l'été au Championnat des Clubs Open et une équipe féminine défendra les couleurs locales en championnat des Clubs féminins.



Romagnat Pétanque organise cette année deux concours officiels. Le Challenge Roudaire qui a eu lieu le lundi de Pâques puis un concours vétérans + de 60 ans prévu le jeudi 15 juin. Les rassemblements amicaux sont bien sûr au calendrier cette année avec trois concours inter-sociétaires les samedis 3 juin, 8 juillet et le dimanche 17 septembre.

Avec déjà 75 licenciés dont une dizaine de nouveaux adhérents, Romagnat Pétanque devrait être bien représenté tout au long de cette nouvelle saison.



Tennis de table Romagnat

Un recrutement impressionnant !

L'effectif du club ne cesse de grimper : 70 membres dont 17 jeunes. Une croissance qui s'explique certainement par la création du site internet et le bouche à oreille.

Les jeunes et moins jeunes apprécient la pratique du tennis de table en compétition ou en loisirs, et dans une bonne ambiance.

Le club a organisé un tournoi interne de double le 17 février et un autre pour marquer la fin de la saison sportive le 21 avril 2023.

Le club TT ROMAGNAT est très satisfait des résultats de ses équipes en championnat ainsi que de ses jeunes membres, la plupart sont sur les podiums aussi bien en compétition individuelle qu'en équipes jeunes. Bravo à eux !



Les entraînements ont lieu à la salle Multisports de Romagnat où des séances d'essai sont possibles (avec certificat médical autorisant la pratique du tennis de table) :

✓ lundi : de 18 h à 20 h 30

✓ mardi : de 20 h 45 à 22 h 30

✓ mercredi : de 17 h à 18 h 30 (entraînement dirigé pour les jeunes)

L'entraînement du lundi a beaucoup de succès. Il faudrait installer des tables en plus pour pouvoir satisfaire tout le monde, mais il faut de la place pour ranger les tables...

La compétition se déroule les vendredis à partir de 20 h.

Pour avoir plus d'informations sur le club, vous pouvez consulter notre site internet : tennisdetable-romagnat.fr ou nous contacter par mail : ttromagnat@gmail.com ou prendre des renseignements auprès de Michèle (présidente) : 06 76 66 84 54, Pascal (vice-président et entraîneur des jeunes) : 06 34 21 39 23 ou Mathieu (secrétaire) : 07 60 03 74 34



ASM Rugby Féminin

Après une première partie de saison dédiée à la Coupe de France pour notre équipe Elite 1 et plusieurs matchs en championnat pour l'ensemble de nos collectifs, nos



Romagnatoises ont reposé leur corps, leur esprit et ont pu retrouver leur famille durant les vacances de Noël. Puis, dès la première semaine de janvier, les filles ont repris le chemin de l'entraînement et des matchs malgré quelques rencontres annulées en début d'année suite aux conditions météorologiques qui ne permettaient pas de jouer. Durant ces deux premiers mois de l'année 2022, plusieurs de nos Romagnatoises ont participé à des stages et à des compétitions, en plus de leur championnat respectif. Notre internationale Jessy Trémoulière a participé au stage de préparation du Tournoi des VI Nations, à Cap-Breton début février. De même que Francesca Sgorbini qui a réalisé un stage avec l'équipe d'Italie pour préparer aussi le Tournoi des VI Nations.

De plus, nous félicitons deux de nos cadettes Ilayda et Alice pour leur 2e place au Championnat de France de Rugby à 7 moins de 18 ans (compétition inter-ligue). Nos deux joueuses remportent cette belle médaille d'argent avec la sélection AURA à Aix-en-Provence. Alice a également effectué un stage avec la sélection France U18 à 7 du côté du CREPS de Toulouse. Quant à notre Romagnatoise Mathilde, elle s'est envolée en Italie pour la sélection AURA/PACA. De superbes expériences de la part de nos jeunes Jaunes et Bleues ! Une grande journée de détection U15 et U18 a eu lieu en plein cœur du mois de février au terrain Michel-Brun à Romagnat. Lors de cette journée les jeunes ont pu s'entraîner, faire des oppositions et des ateliers en présence de nos joueuses seniors de l'équipe Elite 1 ! Une belle journée rugbyistique qui a permis aux jeunes ayant envie de découvrir ce sport d'y participer, rugby et rencontres ont été les maîtres mots.

Durant ces premiers mois de l'année, notre équipe Elite 1 a enchaîné les rencontres à l'extérieur du fait de deux matchs reportés en fin de saison. Nos Romagnatoises se sont inclinées 12 à 27 face au FC Grenoble à l'extérieur. Elles ont ensuite remporté en région Lyonnaise une victoire 21 à 19 contre le Lou Rugby, une rencontre à haute intensité s'est livrée entre les deux équipes. Puis la victoire a échappé de justesse à nos joueuses face à Lille en Hauts-de-France malgré un bel engagement de leur part. Puis, en déplacement contre Blagnac, nos Romagnatoises n'ont pas remporté le combat face à ces joueuses détenant la première place du classement Elite 1. Après ces rencontres à l'extérieur nos Jaunes et Bleues

retrouvent leur pelouse pour affronter le FC Grenoble et remporter la victoire sur un score de 20 à 10, une première réussie avec un match sous pression devant leur public. Sur une bonne lancée, nos joueuses ont également été chercher la victoire de justesse 25 à 24 à Bobigny. Leurs séries de matchs à domicile leur a permis de se placer en haut de tableau de leur poule en occupant la 3e place avant la trêve du tournoi des VI Nations.

On vous donne rendez-vous le dimanche 14 mai avec un match sous haute intensité contre Blagnac : 1er de la poule.

Venez soutenir nos Romagnatoises au terrain Michel Brun !

Arverne Foot Fauteuil

Samedi 4 février 2023, nous avons eu l'honneur d'accueillir à la halle des sports de Romagnat pour la première fois de notre histoire, la première journée du Championnat de France de Foot Fauteuil, 4e Division.

Et quelle journée !!!! Nous avons fait un carton plein avec deux victoires sur deux matchs joués : 1-0 contre le Foot-Fauteuil Handisport Lyonnais et 3-0 contre le DFCO Foot Fauteuil

Les joueurs ont su reproduire sur le terrain le travail effectué aux entraînements avec brio. Trois très beaux buts de Chahel Abdou Dahilou, capitaine qui a mené son équipe dans ces deux victoires. Grosse défense à souligner de Cédric Guinta et Théo Laury qui n'ont encaissé aucun but.

Porté par un public venu en nombre pour supporter notre équipe. Merci à nos adversaires qui ont fait le déplacement, hâte de nous déplacer pour les prochaines compétitions !

Merci au photographe Cyrille Euh et à l'animateur Régis Hamilcaro.



Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions est fixée au 23 juin 2023, pour le bulletin N° 112 (parution en septembre 2023).

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication :

service-com@ville-romagnat.fr



ASR athlétisme

Tout était réuni pour faire de cette 21e édition de la Romagnatoise, un grand succès. Les parcours ont été renouvelés par l'équipe des organisateurs, avec trois trails, une épreuve de marche nordique et une course enfants. 866 participants se sont présentés sur les différentes distances. Parmi eux, des championnes et des champions de trail ont relevé avec brio le défi, en se plaçant sur les premières marches des podiums.

110 bénévoles ont donné de leur temps libre tout le week-end, pour une organisation parfaite : balisage, remise des dossards, ravitaillements, sécurité, mise en place et rangement du gymnase.



La neige était elle aussi au rendez-vous ; cette édition 100 % hivernale a offert aux coureurs et marcheurs des paysages enneigés et des chemins glacés.

Pour braver le froid et récompenser chacun de ses efforts, une bière de la microbrasserie Iska était proposée à l'arrivée, ainsi qu'un repas chaud, concocté par le restaurant « L'Autobus » situé à Romagnat.

Les sponsors, le Conseil Départemental et la mairie de Romagnat ont contribué à la réussite de l'événement par des apports financiers mais aussi par le prêt de matériel et du gymnase.

Un grand merci à toutes et tous ! Rendez-vous le 4 février 2024 !



Il est difficile, lorsqu'on vous impose de rendre votre billet deux mois avant la parution d'un bulletin municipal, alors que vous savez pertinemment que ceux qui vont rédiger leur page face à la vôtre vont la livrer au dernier moment, en réaction à ce que vous avez écrit ou inspirés par un événement de dernière minute, de comprendre où se trouve l'égalité dans cet exercice municipal.

Mais bon, passons... Pour nous, la démocratie mérite mieux qu'un jeu au chat et à la souris. Après tout, si une majorité municipale juge bon de surfer ou de réagir sur le sujet développé par son opposition, il est toujours possible de se demander si idées ou convictions propres ne lui font pas défaut.

A la date de remise de ce billet, soit le 3 Mars, deux sujets importants retiennent notre attention, à Romagnat, suivant deux trajectoires répondant à des approches citoyennes strictement opposées :

Les retraites

Depuis la mi-janvier, 5 cortèges très fournis de citoyens ont déjà battu le pavé des rues de Clermont-Ferrand, unis pour protester contre l'injustice et l'opportunisme politique, mal dissimulé derrière une condescendance élyséenne chronique, et un discours gouvernemental peu convaincant, pris en flagrant délit d'explications contradictoires sur ce sujet.

Préserver la justice d'un système par répartition construit par et pour les travailleurs aura été l'urgence des Français en ce début d'année. Dans les 5 cortèges de Janvier et Février, cela nous a valu de rencontrer de nombreux Romagnatois : agents municipaux, salariés, étudiants, retraités, cherchant en vain à apercevoir leur maire et son écharpe, en soutien aux nombreux « agents essentiels » de leur commune ou CCAS, ou une représentation significative des 25 co-élus de sa majorité municipale.

Les impôts locaux

Le 30 Mars, lors du vote du Budget Primitif 2023, le maire se félicitera de voir ses recettes fiscales augmenter des +7,1% de revalorisation des bases locatives décidée par l'État.

Après le coup de massue de +15,5% de 2022, cette nouvelle augmentation de +7,1% viendra directement se répercuter sur votre Taxe sur le Foncier Bâti.

Envolées par la grande porte, les recettes perdues de feu la Taxe d'habitation sont ainsi, année après année, en train de revenir par vos fenêtres, chers Contribuables romagnatois.

Cette réalité vient donc se cumuler à l'augmentation massive de vos impôts locaux de l'année passée. Le tableau ci-dessus vous en présente l'impact sur votre budget. En deux années vous, les Romagnatois, aurez apporté 1,350 millions d'€ de recettes supplémentaires à votre commune...

Le contexte nous conduit à rapprocher la gestion de ces deux sujets, tous deux en rapport direct avec votre qualité de vie et votre portefeuille, à court et long terme :

- en matière de fiscalité, nous reprochions en 2022 au maire l'absence de prévision qui aurait permis de lisser l'effort des Romagnatois, au lieu de les matraquer brutalement, au pire moment. Lui, après 8 ans de gestion électoraliste, sortait en urgence la carte « Payez la note » de son Monopoly municipal. L'évolution fiscale de 2023 vient aggraver la note salée qu'il vous a présentée en 2022.
- a contrario, le principe de répartition sur lequel repose notre système de retraites s'est construit sur la préoccupation des citoyens de ne pas se retrouver au pied du mur à l'heure de leur retraite, mais de l'alimenter régulièrement de leurs cotisations sans les détrousser le jour J.

Appliquer la méthode du maire de Romagnat aux retraites, ce serait coller aux bénéficiaires un redressement massif le jour de leur pot de départ pour leur offrir généreusement une pension !

Au lieu de s'aligner sur les standards libéraux dont on mesure un peu plus chaque jour la casse sociale qu'ils provoquent, la municipalité de Romagnat ferait bien de s'inspirer de ceux qui, depuis 80 ans, ont su protéger la solidarité, toujours malmenée par la brutalité de ceux qui ne voient plus les femmes ni les hommes, derrière leurs chiffres.

Maryse ROY - maryse.roy@ville-romagnat.fr
Paul SUTEAU - paul.suteau@ville-romagnat.fr
Valérie DUMAS - valerie.dumas@ville-romagnat.fr

« Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur. »

Robert Sabatier

Chères Romagnatoises, chers Romagnatois,

S'unir pour Romagnat a toujours été notre volonté : dans cette période difficile économiquement, nous avons choisi de maintenir notre programme d'investissement, pour l'avenir des Romagnatoises et des Romagnatois, pour le bien-être de tous :

- **Espace Bernard-Brajon** (ancien lycée professionnel Vercingétorix) : finitions du bâtiment qui accueillera l'Accueil de Loisirs et différentes associations (Eveil Romagnatois, Tir à l'Arc, club house Rugby, bureaux et salles de réunions partagés...), installation d'une œuvre d'art d'Yves Guérin, artiste romagnatois. Bâtiments rénovés et isolés selon les normes de haute qualité environnementale : panneaux photovoltaïques alimentant ce bâtiment, avec vente du surplus d'électricité. Ensuite, il restera à réhabiliter un dernier bâtiment dans cet espace.
- **Ecole Louise-Michel** : agrandissement de son réfectoire et mise aux normes PMR.
- **Ecole élémentaire Jacques-Prévert** : première tranche des travaux de végétalisation de la cour, rénovation thermique des bâtiments pour atteindre la performance proche du référentiel BBC Rénovation ou Haute performance énergétique : changement des menuiseries extérieures, isolation des façades par l'extérieur et installation d'une ventilation mécanique.
- **Stade des Pérouses** : rénovation et extension des vestiaires de Rugby, avec accessibilité PMR (parking, cheminement et locaux), création d'un espace VIP à la hauteur des résultats de nos équipes de rugby.
- **Eglise d'Opme** : longtemps laissé en désuétude, ce bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques connaît, depuis 2014, une succession de travaux de restauration, avec accessibilité PMR.
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : pose de panneaux photovoltaïques.
- **Environnement : l'eau est aujourd'hui l'enjeu de tous.** Reconstitution des aides financières (récupérateurs d'eau, dispositifs hydro-économes...), plantations d'arbres et de haies nourricières avec essences adaptées au changement climatique, installations de cuves enterrées près des bâtiments communaux permettant l'utilisation de l'eau récupérée pour l'arrosage raisonné des espaces municipaux.
- Et nous espérons pouvoir démarrer la construction de la **nouvelle caserne de gendarmerie**.

Nous restons au plus près des Romagnatois dans cette période compliquée : nous avons décidé l'augmentation conséquente et nécessaire de la subvention allouée au CCAS.

Restons unis,

Prenez soin de vous.

Saude para todos

Cuidate

Prendete cura di voi

Les élus de la majorité municipale





SAMEDI 1^{er} JUILLET 2023

PARC DE ROMAGNAT

SCÈNE CONCIERGERIE : 17H

NICO WAYNE TOUSSAINT (FR)

MATHIS HAUG & BENOIT NOGARET (FR)

SCÈNE MAIRIE : À PARTIR DE 20H30

DOM PIPKIN (UK)

BIG PETE BLUES BAND (NL/B)

EN CAS D'INTEMPÉRIES LES CONCERTS AURONT LIEU À LA SALLE ANDRÉ-RAYNOIRD

GRATUIT
POUR TOUS !

CONTACT MAIRIE : 04 73 62 79 98



PIQUE-NIQUE BLUES ROMAGNAT



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

+ clermont
auvergne
métropole

La
onciagerie
du parc